

Évaluation de la mise en œuvre de la Programmation 2020

Rapport d'évaluation



Introduction



Ce rapport présente les résultats et analyses de l'évaluation de la programmation des actions de la cité éducative de Roubaix pour l'année 2020.

Il s'appuie en particulier sur une étude par questionnaire qui a été adressée en janvier aux porteurs de projet qui avaient effectivement engagé leur action (taux de participation 87%), des ateliers collectifs, des documents et ressources documentaires transmises par certains porteurs de projet et enfin sur les diverses observations de COPAS (participation aux réunions et instances de la cité éducative)

Les résultats de ce premier rapport doivent évidemment se lire au regard du contexte sanitaire qui aura très largement impacté la mise en œuvre de la programmation (57% des actions programmées ont été effectivement mises en œuvre en 2020). Il n'en demeure pas moins que la majorité des porteurs de projet auront su s'adapter et s'engager dans la réalisation de leur action.

Ce rapport, conformément aux engagements énoncés dans la convention, les différents documents contractuels et lors des différentes réunions avec le réseau des acteurs de la cité éducative, fera l'objet de temps de restitution et de mise en débat, notamment

- *En comité technique (Troïka) le 30 mars 2021*
- *En comité de pilotage le 6 avril 2021*
- *Auprès des porteurs de projet et du réseau des acteurs le 27 avril 2021*

Sommaire du rapport

La cité éducative et l'évaluation	5
➤ Inscrire l'évaluation au cœur des pratiques de toutes les cités éducatives.....	5
➤ L'évaluation de la cite éducative de Roubaix	5
Le référentiel d'évaluation de la Cité éducative de Roubaix.....	6
➤ Schéma de la démarche d'évaluation	6
Comment est réalisée l'évaluation de la programmation.....	7
➤ Sens et approche de l'évaluation	7
➤ évaluer la programmation à travers trois grands objets	7
➤ L'accompagnement de COPAS dans la démarche d'évaluation	8
➤ Le calendrier de l'évaluation 2020 – zoom sur la phase étude par questionnaire	8
➤ Les sources / indicateurs utilisés pour ce rapport	8
Du programme initial au programme amendé.....	9
➤ Vue d'ensemble	9
Focus sur les appels à projet.....	10
Les projets qui ont démarré en 2020	10
➤ Les actions qui ont démarré en 2020 - classement par axe	10
➤ Les actions qui démarreront en 2021 (par axe).....	11
Cartographie des actions démarrées en 2020	12
➤ Une implication des porteurs de projet dans la démarche d'évaluation.....	12
➤ Des projets déployés sur l'ensemble de la Cité éducative de Roubaix	15
➤ Une diversité de porteurs de projet.....	16
➤ ...Mais dont les actions se concentrent sur les mêmes catégories de publics.....	18
➤ Des acteurs impliqués sur le territoire roubaisien.....	19
Les projets engagés à l'épreuve du terrain.....	20
➤ Auto-évaluation des projets	20
➤ Le public visé et touché	22
Les coopérations	27
➤ Les coopérations entre porteurs de projet et acteurs éducatifs institutionnels	28
➤ Les coopérations avec les parents/jeunes de la Cité éducative	32
Le recours au droit commun.....	33
➤ Le droit commun une notion aux contours flous.....	33
Pour rappel, quelques questions évaluatives.....	35
L'effectivité	35
Efficacité	37
Cohérence/pertinence :	40
Conformité	41
Impact.....	42
Effets.....	42
Opinion	44

Quelques points forts et axes d'amélioration repérés.....	45
Perspectives et préconisations	46
➤ Concernant la programmation de la Cité éducative.....	46
➤ Concernant le projet de Cité éducative	46

L'évaluation au cœur de la Cité éducative de Roubaix : quelques rappels

La cité éducative et l'évaluation

➤ INSCRIRE L'ÉVALUATION AU CŒUR DES PRATIQUES DE TOUTES LES CITES EDUCATIVES

La **circulaire du 13 février 2019**, relative aux Cités éducatives, affirme que celles-ci doivent afficher une volonté partagée autour d'objectifs communs en faveur de la réussite éducative des enfants et des jeunes résidant en quartiers prioritaires. Pour cela, la Cité éducative doit reposer sur un plan d'action ambitieux à travers la mise en œuvre d'une programmation visant la continuité et la complémentarité de l'action éducative.

Au-delà de la dimension programmatique, la circulaire insiste sur la mise en place d'un **suivi transparent et d'un partage de bonnes pratiques entre acteurs éducatifs de territoire** à travers l'articulation de deux temps forts de la Cité éducative : **la revue de projet et la démarche d'évaluation**.

La démarche d'évaluation doit donc s'entendre comme une **pratique incontournable de la mise en œuvre du projet de Cité éducative**. Elle permet d'inscrire le projet, chemin faisant, dans une dynamique d'amélioration. Cette dynamique d'amélioration est double :

- elle doit **concerner la programmation et sa mise en œuvre** : les processus de déploiement des projets et des actions, les contenus, les articulations et complémentarités des actions de la programmation...
- elle doit également concerner **le projet dans son ensemble** : le système de gouvernance, les articulations et transversalités avec le droit commun, les coopérations entre acteurs éducatifs de territoire...

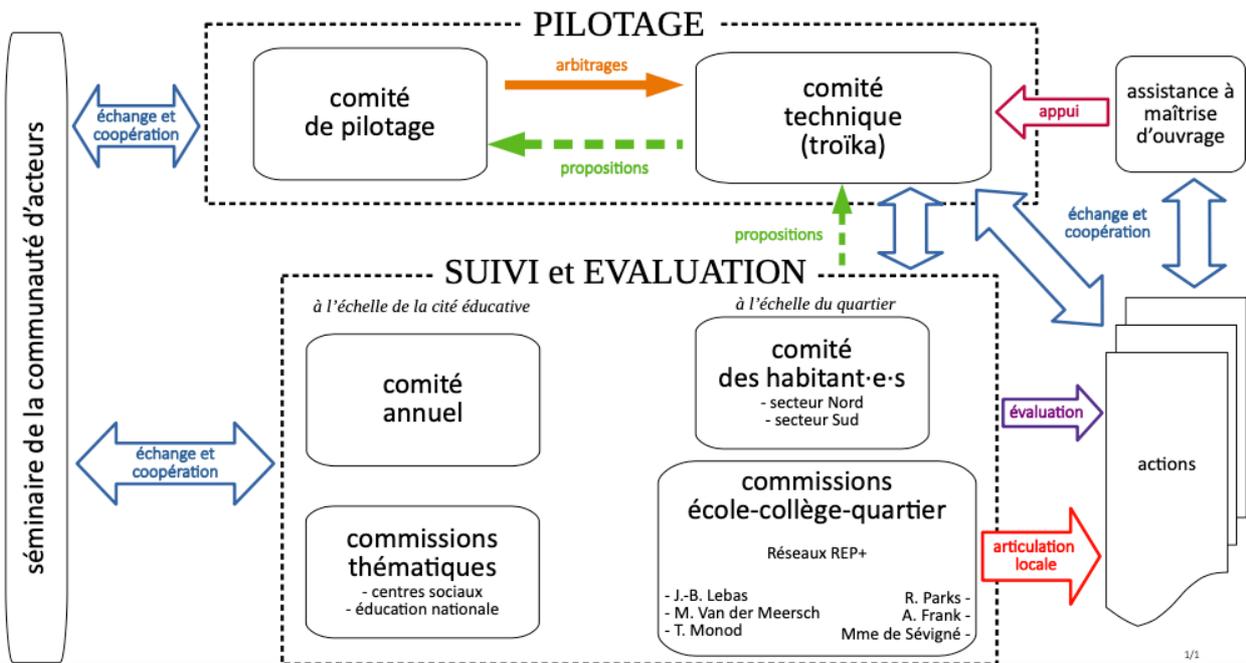
➤ L'ÉVALUATION DE LA CITE EDUCATIVE DE ROUBAIX

L'évaluation du programme « Cité éducative » est donc entendue comme l'évaluation :

- D'une **stratégie globale de mobilisation et de coopération des acteurs de la communauté éducative** (au sens large : tous ceux qui concourt à la réussite éducative de l'enfant quel que soit le champ d'intervention : éducatif et scolaire mais aussi santé, social, formation, emploi...);
- D'un **programme d'actions** dont l'objectif est de jouer un rôle d'effet levier en complétant les interventions déjà existantes ou en créant de nouvelles interventions adaptées aux besoins relevés et aux propositions des acteurs...

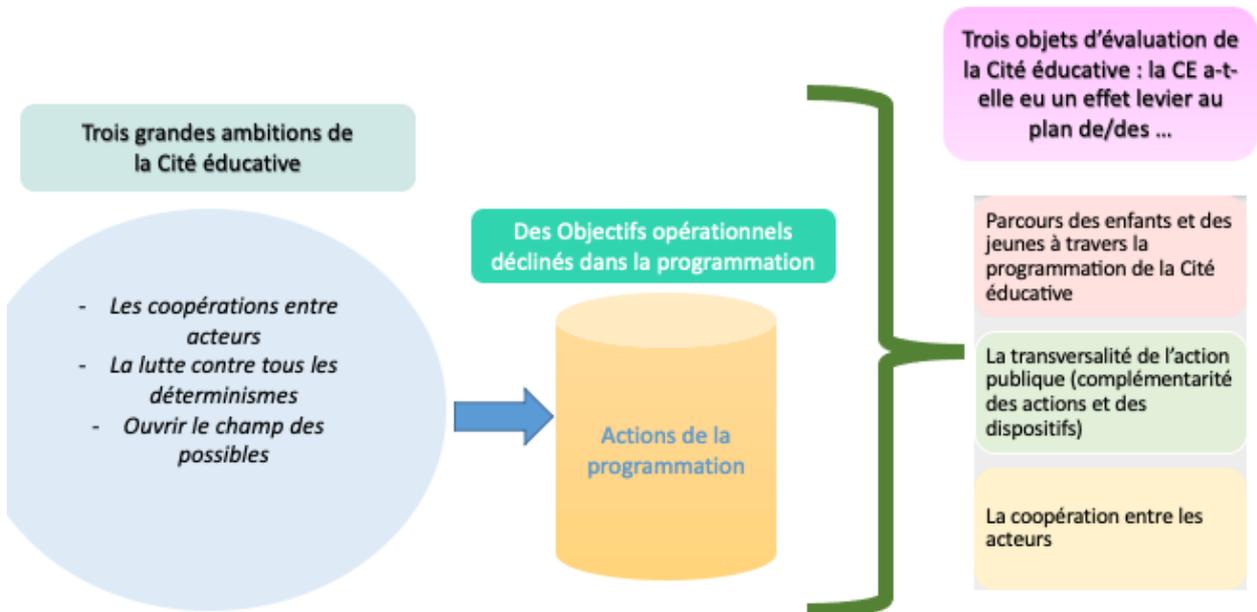
> Cette partie de l'évaluation est confiée à COPAS, AMO de la cité éducative

Le schéma de « gouvernance » a ainsi été établi en cohérence avec les principes et les finalités de la cité éducative de Roubaix : coopération, participation à l'échelle de la ville et des quartiers, évaluation partagée



Le référentiel d'évaluation de la Cité éducative de Roubaix

➤ SCHEMA DE LA DEMARCHE D'EVALUATION



Comment est réalisée l'évaluation de la programmation

➤ SENS ET APPROCHE DE L'ÉVALUATION

Confiée à COPAS, la réalisation de l'évaluation de la programmation repose sur une approche partagée de l'évaluation

- Le terme d'évaluation, tel qu'il est utilisé dans les documents cadre dépasse le moment de l'évaluation in fine qui consiste à rendre compte des résultats d'une action menée (bilan). Il vise plus largement à aider au pilotage de la cité éducative à l'échelle de la ville dans la durée
- L'évaluation, telle qu'elle est envisagée ici vise à produire un « *jugement de valeur* » (au regard de critères) qui repose sur un cadre méthodologique exigeant et stable (le référentiel) ainsi que sur un engagement (nécessairement collectif et collégial) et une mise en débat de ses résultats.
- Une approche participative et *in itinere* (évaluation comme dimension de l'animation du réseau)

L'évaluation doit permettre de mesurer les **points forts** et les **axes d'amélioration** de la Cité éducative tant du point de vue de ses **résultats** que du point de vue des **processus** et des modalités de mise en œuvre et de son fonctionnement.

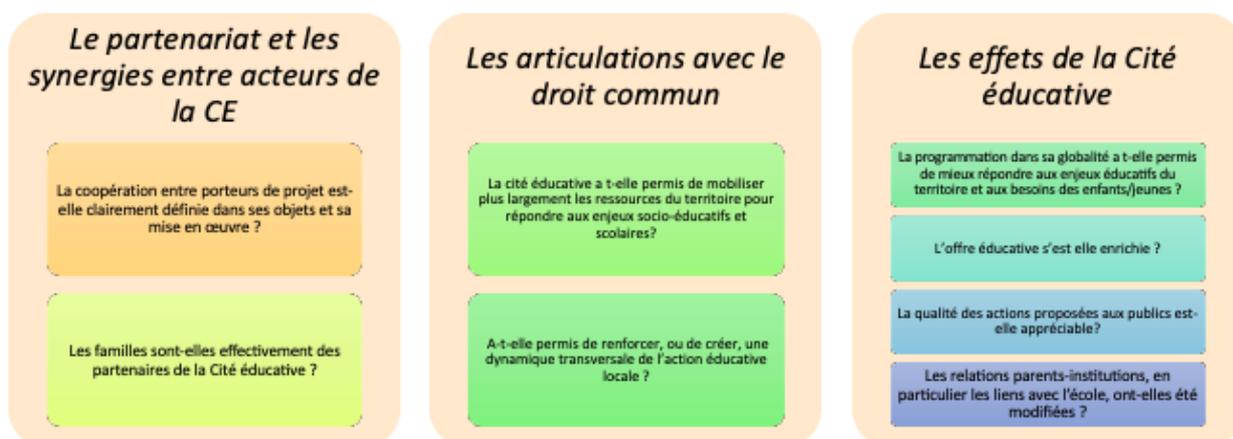
L'évaluation est un exercice collectif et collégial fondé sur l'**interdépendance** et la **coopération** de chacun avec tous – Comité de pilotage, pilotes opérationnels, acteurs opérationnels, bénéficiaires (jeunes et parents).

Elle est le fruit d'un travail partagé et collaboratif au niveau :

- Des bénéficiaires de la cité éducative dans le cadre du Comité des habitants
- Des porteurs de projet dans le cadre des différents rendez-vous du réseau et du séminaire annuel
- Des pilotes techniques (troïka) et institutionnels (comité de pilotage)

➤ EVALUER LA PROGRAMMATION A TRAVERS TROIS GRANDS OBJETS

La programmation est interrogée au moyen de questions évaluatives :



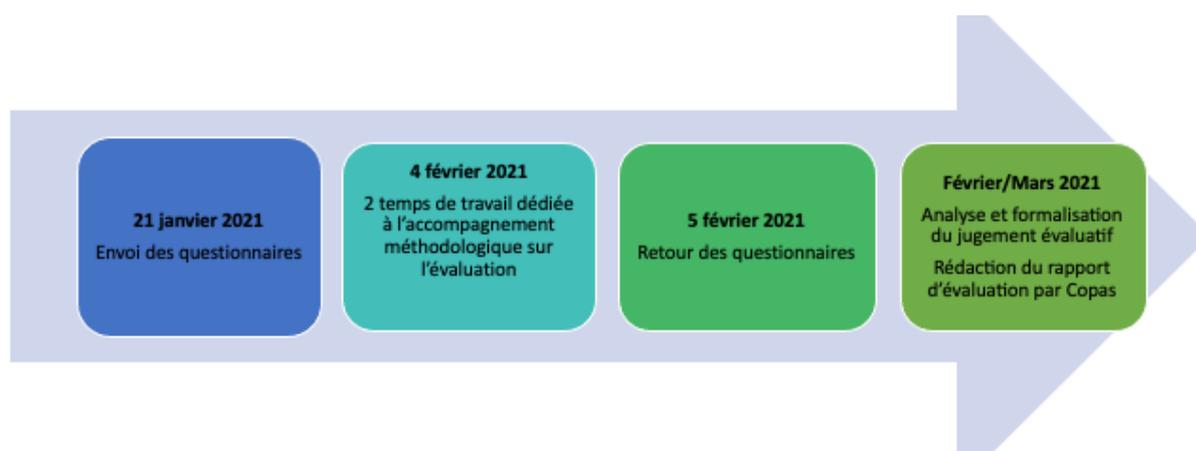
Pour une présentation détaillée du référentiel et du questionnaire, cf. annexes

➤ L'ACCOMPAGNEMENT DE COPAS DANS LA DEMARCHE D'ÉVALUATION

Si l'évaluation réalisée par COPAS concerne la programmation et l'action des porteurs de projet, notre intervention se situe à différents niveaux.



➤ LE CALENDRIER DE L'ÉVALUATION 2020 – ZOOM SUR LA PHASE ETUDE PAR QUESTIONNAIRE



➤ LES SOURCES / INDICATEURS UTILISES POUR CE RAPPORT

- La revue de projet (rapport, relevé de décisions, indicateurs issus des formulaires adressés aux porteurs de projet)
- L'observation / participation aux CECQ et autres instances réunissant les acteurs de terrain (janvier à décembre)
- L'étude par questionnaires (cf. questionnaire vierge et traitement des résultats exhaustifs)
- Les ateliers (cf. synthèse du 4 février 2021)
- L'analyse documentaire (analyse des projets relatifs aux différents appels à projet ; supports de présentation)

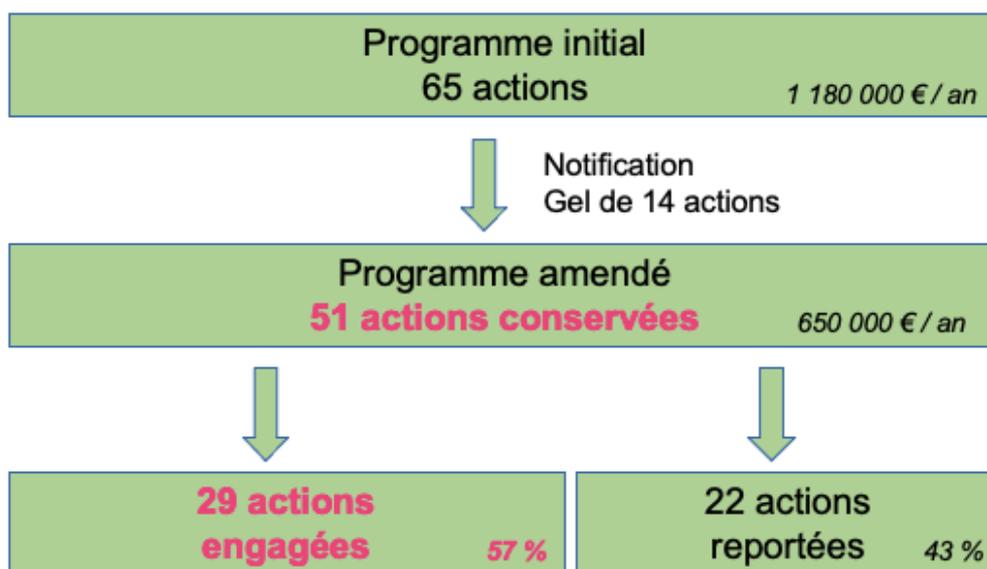
Structuration de la programmation

Du programme initial au programme amendé

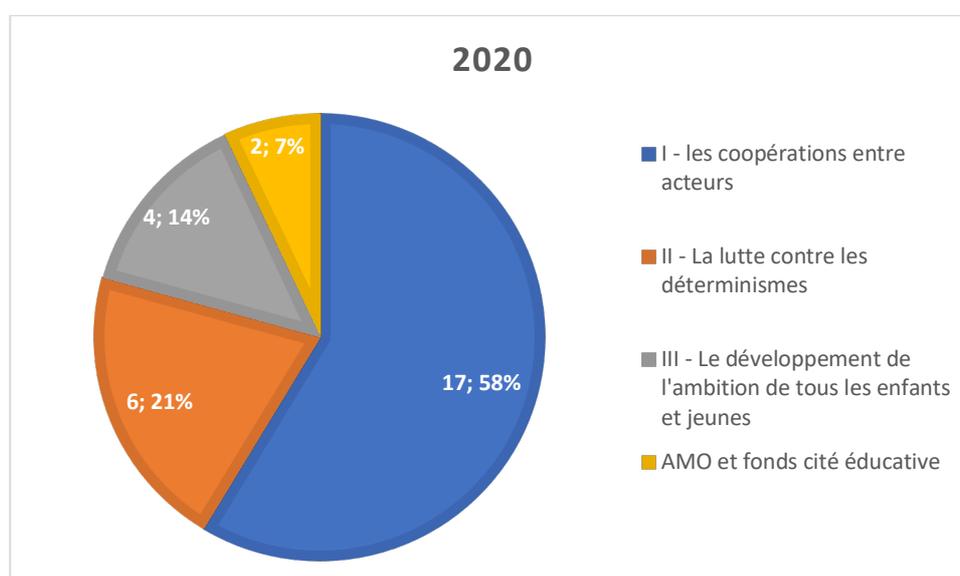
➤ VUE D'ENSEMBLE

Après avoir gelé 14 actions à partir de critères précis (écarter les actions trop ponctuelles ou déjà financées au titre du PRE par exemple, privilégier les actions au regard de leur effet levier potentiel, etc.) le programme amendé de la cité éducative était composé de 51 actions.

En septembre 2020, 29 d'entre elles étaient concrètement engagées (57%).



Répartition nombre d'actions programmation réalisées 2020



Focus sur les appels à projet

Un certain nombre d'actions de la programmation ont fait l'objet d'appels à projet. Quatre actions de la programmation 2020 ont fait l'objet d'un appel à projet et un projet à fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), qui sera déployé dans le courant de l'année 2021.

Les quatre appels à projet pour 2020 et l'AMI sont les suivants :

- Stages prépa'mat
- Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation
- Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination
- Les familles comme fabricants de culture
- AMI Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3

Une commission composée des services de la ville de Roubaix et de l'État (Préfecture et Éducation nationale) s'est réunie afin de sélectionner les projets retenus parmi les propositions envoyées. Au total, ce sont :

- **49 projets qui ont été reçus**
- **12 projets qui ont été sélectionnés**

Chaque porteur de projet ayant fait une proposition a reçu un avis motivé. Les porteurs de projet sélectionnés ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique par la suite pour le démarrage de leur projet (ADEP, IRIS formation, la Marelle, LPO, clubs sportifs/éducation nationale...).

Parmi les 12 projets sélectionnés :

- 4 Stages Prépa'Mat : « Ouvrir les espaces/temps des écoles », Centre social Echo ; « A petits pas », Centre social Fresnoy-Mackellerie ; « Rencontre avec l'environnement scolaire », Centre social Hommelet ; « Bien attaché.e » pour bien décoller, La Marelle : demande de recomposition du champ d'intervention dans le sud de Roubaix.
- 1 projet / Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation : ADEP (négociation sur le budget)
- 1 projet / Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination : Iris formation (négociation budgétaire)
- 2 projets / Les familles comme fabricants de culture : « Grandir en culture », Detournement et « Fête la rue », La pluie d'oiseaux

Les projets qui ont démarré en 2020

➤ LES ACTIONS QUI ONT DEMARRE EN 2020 - CLASSEMENT PAR AXE

Axe I - les coopérations entre acteurs

- Liaison famille école Quartier / Centre Social Alma
- Liaison famille école Quartier / Centre Social Echo
- Liaison famille école Quartier / Centre Social Basse Masure
- Liaison famille école Quartier / Centre Social Nautilus
- Liaison famille école Quartier / Centre Social Pile Sainte Elisabeth
- Liaison famille école Quartier / Centre Social Assia Djebar
- Commissions écoles-collège - secteur Nord : Anne Frank
- Commissions écoles-collège - secteur Sud : Lebas
- Commissions écoles-collège - secteur Sud : Van Der Meersch
- Partage d'informations et animation de la communauté d'acteurs de la cité éducative / Porteur Ville
- Commissions écoles-collège - secteur Nord : Sévigné
- Commissions écoles-collège - secteur Nord : Rosa Parks
- Commissions écoles-collège - secteur Sud : Monod

- Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Sevigne
- Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Rosa Parks
- Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Lebas
- Formation professionnelle des enseignants sur les méthodes de médiation à l'école

Axe II - La lutte contre les déterminismes

- Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Centre Social Echo
- Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Association La Marelle pour familles et éduc'acteurs
- SAS d'accueil pour collégiens exclus, temporairement ou définitivement – secteur Nord / Porteur : AEP
- Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation
- Équipes mobiles médico-sociales / Porteur : GAPAS
- Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination

Axe III - Le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes

- Débats philo au service de la prévention de la radicalisation
- Jardins en scène
- Tutorat et parrainage
- Les familles comme fabricants de culture / LA PLUIE D'OISEAUX

➤ LES ACTIONS QUI DEMARRERONT EN 2021 (PAR AXE)

Axe I - les coopérations entre acteurs

- Médiation sociale dans le 1er degré avec un focus sur la prévention de l'évitement scolaire / Porteur CITEO
- Liaison famille école Quartier / Centre social des 3 Villes
- Liaison famille école Quartier / Centre social de l'Hommelet
- Liaison famille école Quartier / CCAS-Centre social des 4 quartiers
- Liaison famille école Quartier / Centre social familial et culturel Fresnoy Mackellerie

Axe II - La lutte contre les déterminismes

- Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Fresnoy Mackellerie
- Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Centre Social Hommelet
- SAS d'accueil pour collégiens exclus définitivement -secteur Sud / Porteur : H9
- Programmes d'éducation à la sexualité à destination des adolescents et jeunes adultes / Porteur : ARS

Axe III - Le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes

- Renforcer les liens avec la Région autour de l'orientation et de Proch'Orientation
- Concours d'éloquence et sensibilisation à la pratique théâtrale
- Écoles, collèges, lycées « à identité remarquable »
- Formation des parents à la lecture à voix haute et animation de BCD
- Cité entreprenante : imaginer de nouvelles formes augmentées d'accompagnement des jeunes
- Accompagnement des parcours innovants des jeunes, en synergie avec le tissu partenarial de la cité entreprenante
- Les familles comme fabricants de culture / DÉTOURNOYMENT
- Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3 / SHOTOKAN
- Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3 / BOUTDBROUSE
- Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3 / ROUBAIX SPORT CULTURE
- Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3 / MAISON DE L'EAU DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la programmation 2020

Quelques préalables

Nous rappellerons simplement ici qu'il s'agit du tout premier rapport d'évaluation de la programmation de la Cité éducative de Roubaix. Cette évaluation est un peu particulière, et ce à double titre. Déjà parce qu'il s'agit là de la toute première évaluation nécessitant la mise en place d'outils spécifiques et la familiarisation des porteurs de projet avec la démarche d'évaluation. Ensuite, parce qu'elle a eu à se dérouler dans un contexte particulier au terme d'une « année » de mise en place et de déploiement des projets dans un contexte tout aussi particulier.

Il convient de souligner que malgré les contraintes liées au déploiement des projets marqué par le contexte de crise sanitaire, cette première évaluation constitue un point d'étape important dans la mise en œuvre de la Cité éducative de Roubaix. Les résultats de l'évaluation constitueront une base de travail sur laquelle s'appuieront les deux prochaines évaluations de la programmation. A l'issue des trois années de mise en œuvre de la Cité éducative, elle permettra de mesurer ce qui a été réalisé et d'évaluer les effets de la Cité éducative tant sur les publics que sur la dynamique de l'offre éducative locale.

Enfin nous terminerons ce propos liminaire en rappelant que cette première évaluation a concerné les actions qui ont pu démarrer en 2020, qu'il s'agisse :

- *d'un démarrage de l'action par la mise en place des coopérations dédiées à sa réalisation et la mobilisation des partenaires*
- *d'un démarrage de l'action par la mobilisation des publics.*

Nous avons donc eu à évaluer des projets dont les niveaux d'avancement étaient différenciés et spécifiques.

Cartographie des actions démarrées en 2020

Les éléments ci-après s'appuient en particulier sur les résultats de l'enquête par questionnaire.

➤ **UNE IMPLICATION DES PORTEURS DE PROJET DANS LA DEMARCHE D'EVALUATION**

Pour cette première vague évaluative de la programmation de la Cité éducative le choix a été fait de porter l'analyse sur les actions ayant effectivement commencé dans le courant de l'année 2020. Au regard du contexte sanitaire (dû à l'épidémie de Covid-19), les projets n'ont pas connu un rythme de mise en œuvre et de déploiement équivalent. En effet, certaines actions ont pris un retard certain du fait des règles sanitaires mises en place afin de réduire les risques de transmission du virus : mise en place de jauges en termes de participation du public, impossibilité de se réunir dans les lieux publics clos, mise en place de mesures de distanciation, non-brassage des publics... Toutes ces contraintes liées aux protocoles sanitaires qui ont évolué au fil du temps au regard de l'évolution des contaminations ont contribué à bouleverser les calendriers initialement prévus.

Projets ayant démarré et ayant intégré la démarche d'évaluation :

I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Alma
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Echo
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Basse Masure
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Nautilus
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Pile Sainte Elisabeth
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Liaison famille école Quartier / Centre Social Assia Djebar
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Nord : Anne Frank
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Sud : Lebas
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Sud : Van Der Meersch
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Nord : Sévigné
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Nord : Rosa Parks
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Commissions écoles-collège - secteur Sud : Monod
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Sevigne
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Rosa Parks
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » - Lebas
I - les coopérations entre acteurs	2	2020	Formation professionnelle des enseignants sur les méthodes de médiation à l'école

II - La lutte contre les déterminismes	1	2020	Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Centre Social Echo
II - La lutte contre les déterminismes	1	2020	Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits / Association Café de Paroles pour Parents et Enseignants

II - La lutte contre les déterminismes	1	2020	SAS d'accueil pour collégiens exclus, temporairement ou définitivement – secteur Nord / Porteur : AEP
II - La lutte contre les déterminismes	2	2020	Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation / Porteur : ADEP
II - La lutte contre les déterminismes	3	2020	Équipes mobiles médico-sociales et éducatives / Porteur : GAPAS
II - La lutte contre les déterminismes	3	2020	Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination / Porteur : Iris Formation

III - Le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes	1	2020	Débats philo au service de la prévention de la radicalisation/ Porteur : SEVE
III - Le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes	2	2020	Jardins en scène / Porteur : Médiathèque de Roubaix
III - Le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes	3	2020	Les familles comme fabricants de culture / LA PLUIE D'OISEAUX

Seuls deux porteurs de projet (surlignés en jaune dans le tableau ci-dessus) n'ont pas participé à la démarche de l'évaluation et n'ont donc pas fait de retour sur le questionnaire d'évaluation transmis.

Il convient de rappeler ici que seuls les porteurs de projet ayant participé en répondant au questionnaire qui leur a été transmis ont été intégrés et pris en compte dans l'évaluation de la programmation 2020 de la Cité éducative.

Intitulés des projets

C3 - Poste liaison École-famille-quartier
N4 - Commission école-famille-quartier Secteur Nord
S4 - Commission école-famille quartier Secteur Sud
N6 - Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » Secteur Nord
C12 - Stages Prépa'Mat
S6 - Démarche « croisement des savoirs et des pratiques » Secteur Sud
S7 - Formation professionnelle des enseignants sur les méthodes de médiation à l'école
C9 - Équipes mobiles médico-sociales et éducatives
C10 - Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la co-éducation
N13 - SAS d'accueil pour collégiens exclus, temporairement ou définitivement Secteur Nord
C20 - Cité entreprenante : imaginer de nouvelles formes augmentées d'accompagnement des jeunes (A16)

C29 - Les familles comme fabricants de culture (A21)**C35 - Jardins en scène (A24)**

Comme indiqué précédemment, il s'agissait de prendre en compte dans cette première vague évaluative de la Cité éducative les projets ayant pu démarrer en 2020. Pour cette première année les démarrages des projets ne sont pas tous produits en même temps. En fonction des caractéristiques du projet (usages de l'extérieur, partenariat avec les établissements scolaires ou les centres sociaux), certains ont pu se déployer dans le calendrier initialement fixé (exemple : Jardins en scène). D'autres en revanche ont dû être différés dans le temps du fait des contraintes des protocoles sanitaires qui n'ont pas permis les réunions en collectif dans des lieux et espaces clos (exemple : Stages Prépa'mat).

Au total, ce sont 24 porteurs de projet répartis sur 13 actions qui ont participé aux travaux d'évaluation de la programmation de la Cité éducative pour l'année 2020.

➤ **DES PROJETS DEPLOYES SUR L'ENSEMBLE DE LA CITE EDUCATIVE DE ROUBAIX**

La Cité éducative roubaisienne se caractérise par une répartition en deux secteurs d'intervention : le secteur Nord et le secteur Sud. Treize projets ont été effectivement mis en place au cours de l'année 2020 sur l'ensemble des deux secteurs de la Cité éducative.

Certaines actions portées par différents acteurs éducatifs ont été déployées simultanément sur les deux secteurs Cité éducative (Nord/Sud) et à l'échelle de plusieurs quartiers de la ville de Roubaix (Commissions écoles-collège-quartier, Démarche de croisement des savoirs et des pratiques, Stages Prépa Mat).

D'autres n'ont concerné qu'un secteur de la Cité éducative, c'est le cas du projet porté par l'AEP intitulé « SAS d'accueil pour collégiens exclus, temporairement ou définitivement ».

Nombre de porteurs de projet ayant démarré leur action par secteur Cité éducative

Réponse	Décompte	Pourcentage
Secteur Nord	13	65,00%
Secteur Sud	11	55,00%

Répartition des actions déployées selon les quartiers dans le secteur Nord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Alma	6	46,15%
Épeule	6	46,15%
Hommelet	6	46,15%
Mackellerie	5	38,46%
Entrepont-Cartigny	4	30,77%
Cul de four	4	30,77%
Fosse aux Chênes	4	30,77%

Fresnoy	4	30,77%
Nations Unies	3	23,08%
Espérance Centre	3	23,08%
Hutin-Oran	2	15,38%
Trichon	2	15,38%

Répartition des actions selon les quartiers dans le secteur Sud :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Potennerie	6	54,55%
Moulin	5	45,45%
Sainte-Élisabeth	5	45,45%
Pile	4	36,36%
Trois Ponts	4	36,36%
Fraternité	3	27,27%
Justice	2	18,18%
Hauts Champs	2	18,18%
Sartel	2	18,18%
Anseele	2	18,18%
Linne chemin Neuf	1	9,09%
Nouveau Roubaix	1	9,09%

Si le déploiement des projets est homogène à l'échelle de la Cité éducative, avec une bonne répartition Nord/Sud, on constate qu'à une échelle plus petite, c'est-à-dire à celle des quartiers, certains sont moins concernés par des actions de la Cité éducative que d'autres. Ce constat vaut tant dans le secteur Nord que dans le secteur Sud de la Cité éducative. Néanmoins, il convient de noter ici que le découpage par quartier n'est pas un découpage uniformément partagé par l'ensemble des porteurs de projet à qui il a été soumis. De plus, les limites territoriales de leurs interventions peuvent ne pas leur paraître toujours aussi nettement que le découpage proposé dans le cadre du questionnaire.¹

➤ **UNE DIVERSITE DE PORTEURS DE PROJET....**

Le tableau ci-dessous donne une indication des principales structures ayant participé à la démarche d'évaluation par questionnaire, il en donne cependant une vue partielle. En effet, ne figurent pas parmi les répondants les instances porteuses de projet regroupant plusieurs catégories de services et/ou d'établissements. Nous pensons ici notamment aux CECQ qui n'apparaissent pas en tant que telles dans la

¹ Nous nous sommes appuyés sur un découpage territorial des services de la ville de Roubaix.

mesure où elles associent de manière partenariale dans le pilotage le service réussite éducative de la ville de Roubaix et l'éducation nationale (les collèges et les écoles du 1^{er} degré).

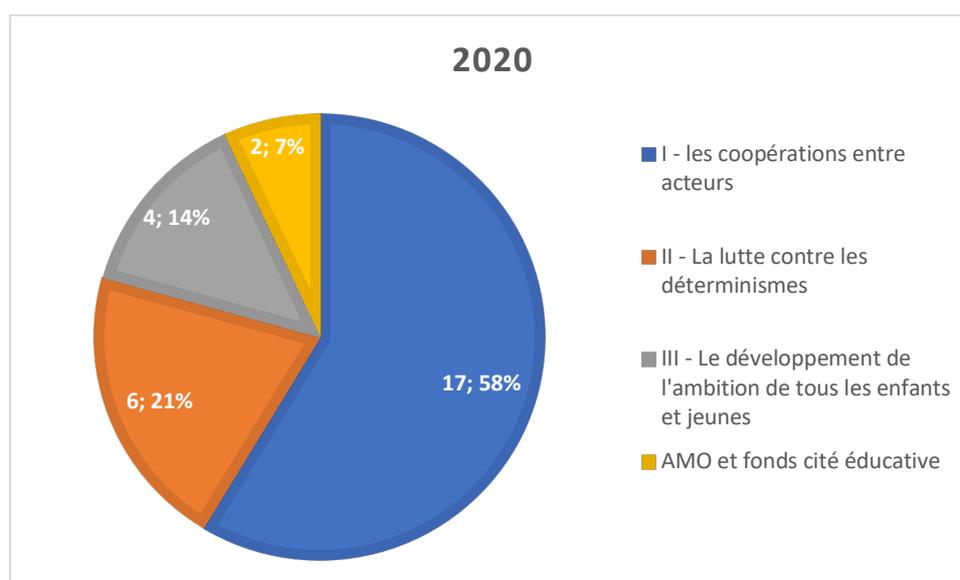
Votre structure, service ou établissement

Réponse	Décompte	Pourcentage
Centre social / maison de quartier	5	25,00%
Association actions sociale et médico-sociale	3	15,00%
Autre Établissement/service relevant de l'Éducation nationale	1	5,00%
Autre service/structure de la collectivité	1	5,00%
Autre	10	50,00%

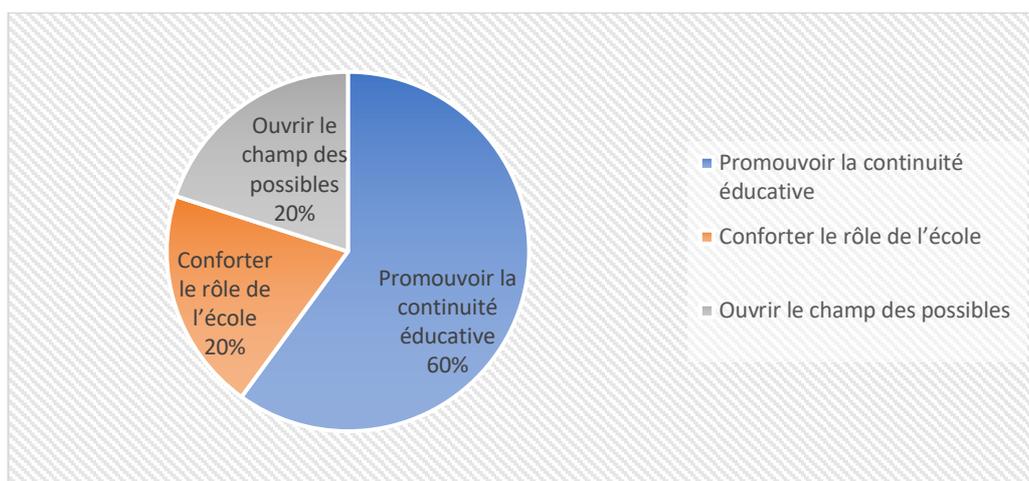
La Cité éducative roubaisienne associe dans sa programmation des intervenants éducatifs et socio-éducatifs diversifiés dont les actions peuvent apparaître comme complémentaires. En effet, parmi les porteurs de projet figurent des représentants de l'éducation nationale (DAFOP, CECQ, Campus des métiers et des qualifications), des structures d'éducation populaire (centres sociaux, associations d'éducation populaire, association du secteur social et médico-social, des associations du temps libre) ainsi que des services de la collectivité (Médiathèque, service réussite éducative).

On observe une forte polarité des porteurs de projets autour de l'axe 2 de la Cité éducative. Ainsi, 60% des répondants indiquent porter un projet qui s'inscrit dans l'enjeu « Promouvoir la continuité éducative ». Les acteurs semblent avoir relativement bien situé leur projet dans les axes nationaux de la Cité éducative malgré une connaissance encore peu approfondie du projet dans son ensemble et la connaissance de ce que recouvre chacun des enjeux définis au niveau national.

Répartition du nombre d'actions par axe roubaisien de la Cité éducative



Répartition des porteurs de projet selon les enjeux nationaux de la CE



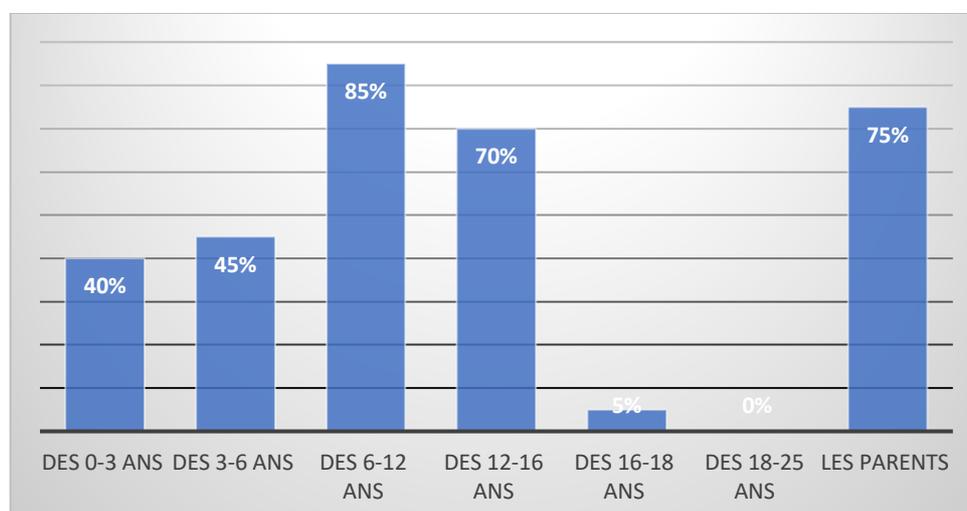
➤ ...MAIS DONT LES ACTIONS SE CONCENTRENT SUR LES MEMES CATEGORIES DE PUBLICS

La programmation de la Cité éducative roubaisienne comporte une diversité de projets et associe de nombreux acteurs éducatifs du territoire (dans le secteur nord comme dans le secteur sud). Pour autant, cette diversité d'actions et de porteurs de projet n'induit pas nécessairement une grande diversité en termes de publics ciblés. En effet, rappelons que la Cité éducative s'adresse aux enfants et jeunes résidant en quartier prioritaire âgés de 0 à 25 ans, sans oublier leurs parents. A la lecture du graphique ci-dessous on observe une forte concentration des projets sur certaines tranches d'âge. De nombreuses actions ciblent prioritairement les enfants âgés de :

- 6 à 12 ans (85% des projets)
- 12 à 16 ans (70% des projets)
- les parents (75% des projets)

Ce sont donc les élèves des écoles élémentaires et des collèges qui sont les principaux publics visés par les projets de la programmation. Ainsi que les parents. Comparativement les 16-25 ans (5% pour les 16-18 ans et 0% des 18-25 ans) constituent une tranche d'âge faiblement investie.

Votre projet concerne la(les) tranche(s) d'âge des...



Quelques éléments d'explication sont à rechercher du côté de l'offre éducative locale déployée en amont de la Cité éducative. Le tissu local des acteurs éducatifs investit majoritairement de longue date les tranches d'âge des enfants et des jeunes scolarisés en école élémentaire et au collège. La mise en œuvre de la Cité éducative n'a sans doute pas contribué à ouvrir les actions de ces acteurs éducatifs vers d'autres tranches d'âge pour lesquelles l'offre d'activités est moindre (c'est le cas notamment des tout-petits et des plus âgés) mais a au contraire contribué à renforcer et à redéployer l'offre en direction des 6-16 ans.

En ce qui concerne l'offre Cité éducative à destination des parents, elle est également pour une bonne partie le reflet d'une importante prise en compte de la parentalité par les acteurs éducatifs locaux en amont de la mise en œuvre de la Cité éducative. Celle-ci ayant contribué à redéfinir de nouveaux projets en direction des parents.

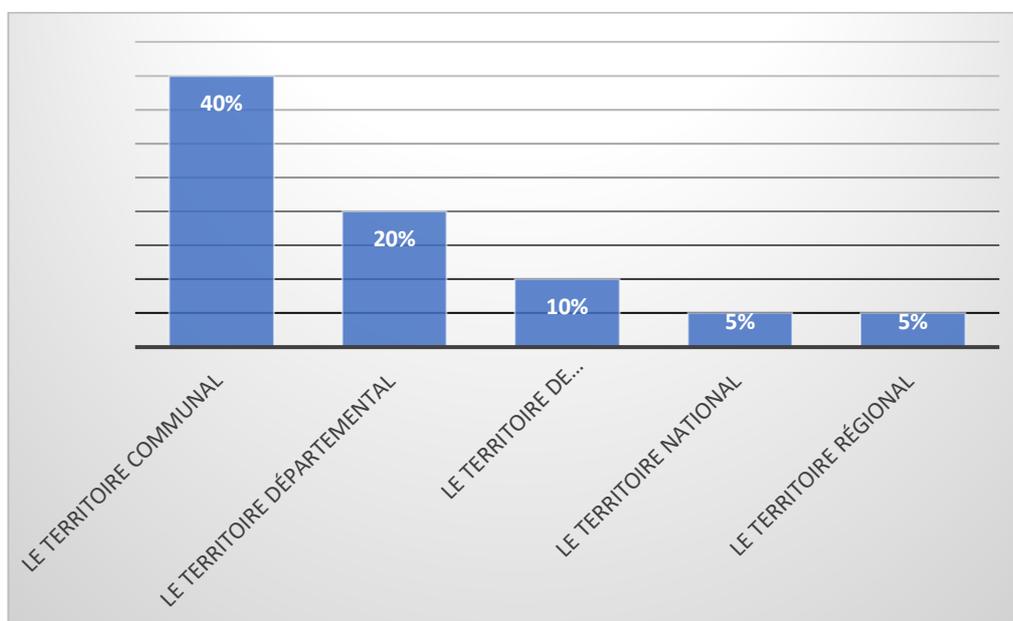
➤ DES ACTEURS IMPLIQUES SUR LE TERRITOIRE ROUBAISIEEN

Les porteurs de projet interviennent pour une grande partie d'entre eux sur le territoire roubaisien (40% des répondants). Ils sont relativement peu nombreux à intervenir en-dehors du territoire communal.

L'intervention sur la commune de Roubaix indique une bonne connaissance du territoire et une maîtrise des enjeux en termes de mobilisation des publics, de connaissance du réseau de partenaires locaux. La connaissance du territoire local d'intervention constitue un atout indéniable pour la mise en œuvre de la Cité éducative. Néanmoins, l'intervention très localisée des structures associées à la Cité éducative peut constituer une forme de difficulté notamment quant à :

- la perception d'enjeux plus larges et plus globaux
- la mobilisation d'un réseau plus large et plus diversifié de partenaires.

Votre zone d'intervention habituelle, hors Cité Éducative :



Les projets engagés à l'épreuve du terrain

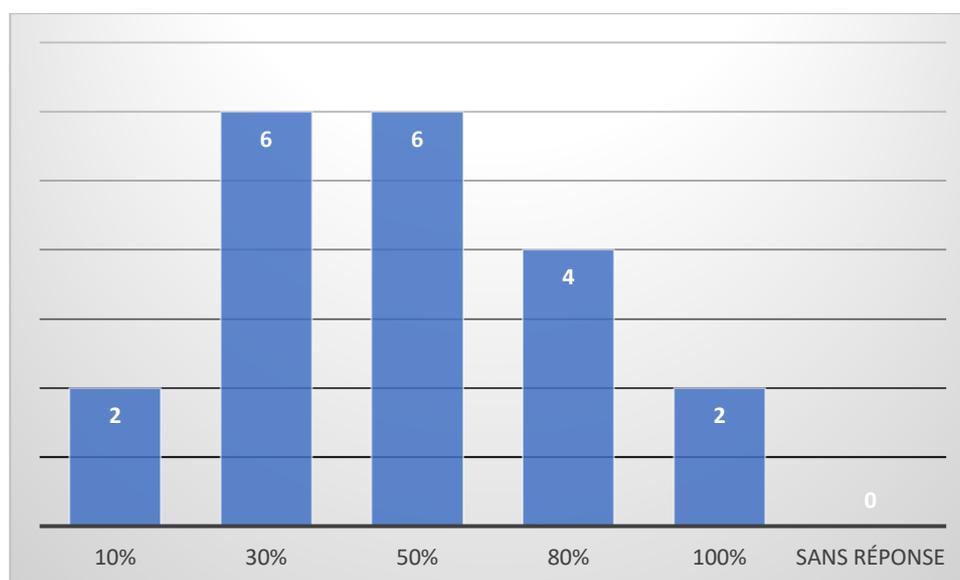
➤ AUTO-EVALUATION DES PROJETS

L'atteinte des objectifs

Parmi les porteurs de projet participant à l'évaluation, près de la moitié considère avoir plutôt atteint leurs objectifs.

Pour les porteurs de projet ayant atteint leurs objectifs (2), il s'agit de ceux dont les actions ont pu être réalisées selon le calendrier initialement fixé. On peut évoquer en particulier celles qui se sont déroulées sur un temps plutôt délimité et relativement court (période d'été) et qui ont de ce fait été plus faiblement impactée que d'autres par la crise sanitaire (exemple : Jardins en scène de la médiathèque).

Quel est le niveau global d'avancement de votre projet en %, sur l'année civile ?



L'atteinte des objectifs peut s'entendre de différentes façons. En effet, les objectifs recherchés peuvent être multiples. Il peut s'agir d'objectifs :

- liés à la mobilisation des publics
- liés à la mobilisation des partenaires
- liés à la mise en place des différentes étapes du projet.

Le graphique ci-dessous indique que c'est essentiellement sous l'angle de la mise en place de partenariats avec les autres acteurs éducatifs du territoire et sous l'angle du déroulement du projet que les objectifs sont considérés comme atteints. Du point de vue de la mobilisation des publics peu de porteurs de projet considèrent avoir réalisé les objectifs qu'ils s'étaient initialement fixés dans l'élaboration des projets et actions.

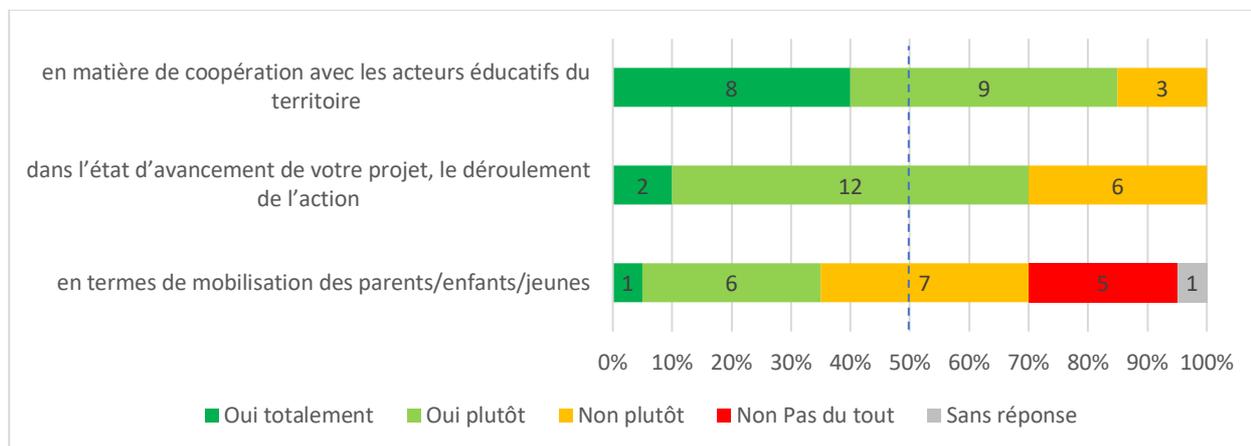
Cela appelle quelques remarques quant à la nature des projets et à leurs différentes phases de déploiement.

En premier lieu, cela révèle que les actions de la programmation intègrent la dimension coopérative et partenariale en tant qu'élément majeur et fondamental de leur déploiement. Cela démontre bien que la Cité éducative dans ses principes et objectifs généraux a été comprise de l'ensemble des acteurs éducatifs ayant été sélectionné pour participer à la Cité éducative. Cela montre également que cette dimension partenariale constitue une des étapes clés, sorte de point de passage obligé, de la mise en œuvre des actions.

Il faut indiquer en outre que certains projets (c'est le cas des CECQ, des actions de formation portées par la DAFOP) n'ont pas pour objectif direct la mobilisation des publics bénéficiaires de la Cité éducative (enfants, jeunes et parents) mais portent principalement sur la mise en place de coopérations et d'échanges entre partenaires éducatifs du territoire.

Enfin concernant la mobilisation des publics, la difficulté principalement évoquée concerne le contexte sanitaire qui, s'il n'a pas nécessairement mis un coup d'arrêt aux projets, a constitué un frein à leur déploiement.

Diriez-vous que vous avez atteint vos objectifs...



Globalement, il est à noter que les porteurs de projet sont plutôt satisfaits de l'état d'avancement de leurs projets. Néanmoins, ce constat de satisfaction doit être nuancé par toute une série d'éléments qui ont pu constituer des difficultés ou des freins au déroulement de l'action :

- le contexte sanitaire
- les difficultés liées à la logistique des projets (prospection et disponibilités de lieux, temps de trajets d'un site à un autre)
- les coordinations entre porteurs de projet et acteurs éducatifs
- la variabilité du degré d'implication des partenaires dans le projet – révélant ainsi les limites quant à la perception de ce que recouvre le partenariat.

L'innovation dans les projets

Si le terme même d'innovation est aujourd'hui relativement galvaudé, il reste difficilement cernable et peut s'entendre de différentes manières. De notre point de vue, l'innovation se comprend principalement comme la mise en œuvre de « manières de faire » inédites sur le territoire. Elle peut concerner soit la méthode de déploiement des projets, soit la mise en place d'outils spécifiques. Elle doit dans le cadre de la Cité éducative toujours permettre et favoriser une meilleure prise en compte de l'environnement éducatif (les partenaires du territoire) et une plus grande mobilisation des publics autour de l'action (de sa conception à sa mise en œuvre, et dans leur participation).

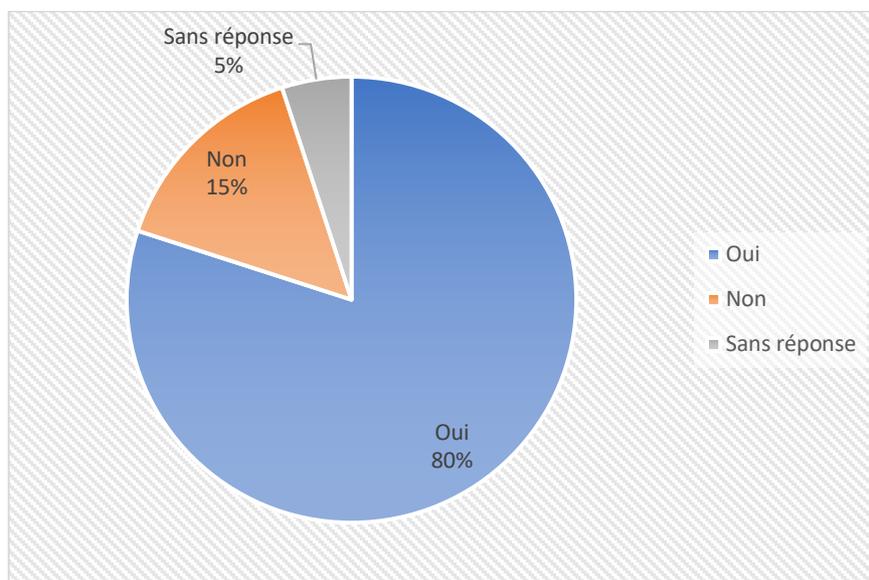
Du côté de l'innovation des projets, les réponses apportées sont parfois généralistes et concernent davantage les principes (« *Les ateliers sont pour les enfants et les jeunes, notamment les plus fragilisés, des accélérateurs de citoyenneté. Ils leur permettent de se sentir considéré comme « être pensant » dont les idées et les paroles ont une valeur* ») et la méthode de déploiement des projets en particulier dans les pratiques (« *le fait de s'appuyer sur les personnes du quartier, sur les compétences des participants dans une démarche d'éducation populaire* ») que la mise en place d'outils spécifiques nouveaux. Elles valorisent principalement

la mise en place et le développement de coopérations et de partenariats, en particulier avec l'éducation nationale. Ces partenariats qui auparavant n'allaient pas de soi ou qui méritaient parfois d'être approfondis autour de projets communs semblent se mettre en œuvre plus facilement au moyen de la Cité éducative :

« Notre projet est innovant en ce sens qu'il permet une intervention croisée et partagée entre les acteurs de l'éducation nationale du second degré et notre structure ... » ; « Le projet est innovant dans son opérationnalité, au sens où le projet, les objectifs, sont réfléchis, discutés avec les écoles (directeur et instituteur) et le collègue (CPE et préfète des études). » ; « Le projet est exemplaire car il permet l'immersion des familles dans le milieu scolaire, et la socialisation du jeune, enfant, fille et garçon... ».

Le graphique ci-dessous fait état de la mise en place de coopérations avec les établissements scolaires du territoire roubaisien. Une grande majorité de porteurs de projets indique avoir mis en place des coopérations avec l'éducation nationale dans le cadre de leur projet. Ce qui pour certains porteurs de projet constitue une pratique inédite.

Avez-vous établi des coopérations avec les établissements scolaires du territoire roubaisien (écoles, collèges, lycées, enseignement supérieur) pour la réalisation de votre projet ?

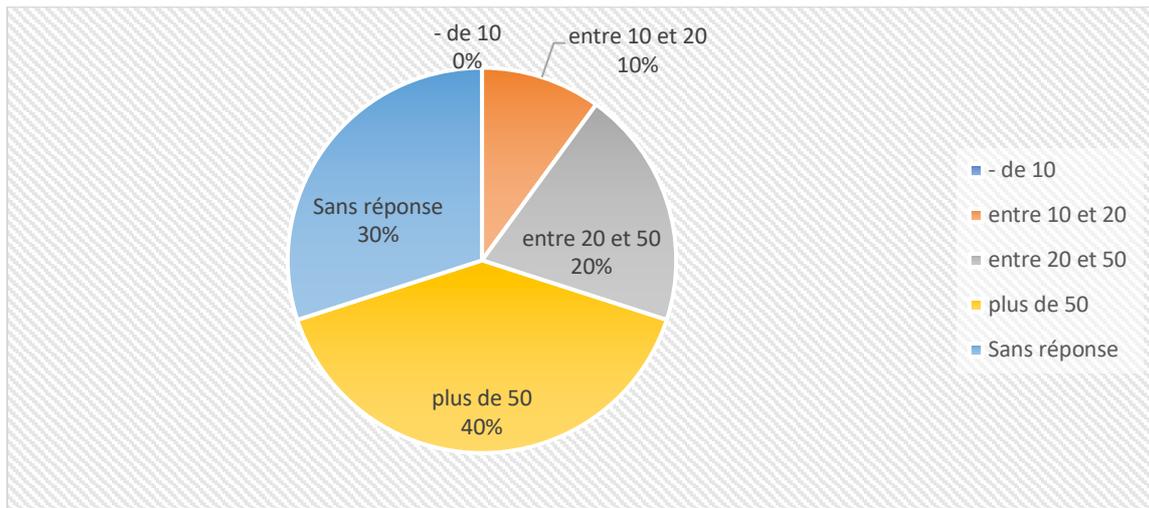


➤ **LE PUBLIC VISE ET TOUCHÉ**

Comme nous avons pu le mentionner précédemment et à différentes reprises, les effectifs prévus et les effectifs effectivement touchés par les actions sont en net décalage du fait notamment de la crise sanitaire qui a contrarié le bon déroulement des projets. La mise en place de jauges dans les espaces collectifs limitant de fait le nombre de participants aux actions, l'inaccessibilité de certains lieux, l'interdiction du brassage des publics, ont complexifié le déploiement de certains projets (c'est le cas particulièrement de Stages Prépa Mat ; des projets « Familles comme fabricants de culture » ; « Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation » ; du projet porté par le Campus des métiers).

Les objectifs de mobilisation des publics n'ont pas été réévalués à l'aune de la crise sanitaire. Ainsi, au regard d'une part des besoins du territoire et d'autre part des prévisions d'effectifs à l'écriture des projets, les objectifs n'ont pas été pleinement atteints. Encore une fois, les limites de mobilisation liées à l'épidémie de Covid-19 n'ont pas permis de mobiliser davantage.

Nombre de participants initialement visé de l'action :



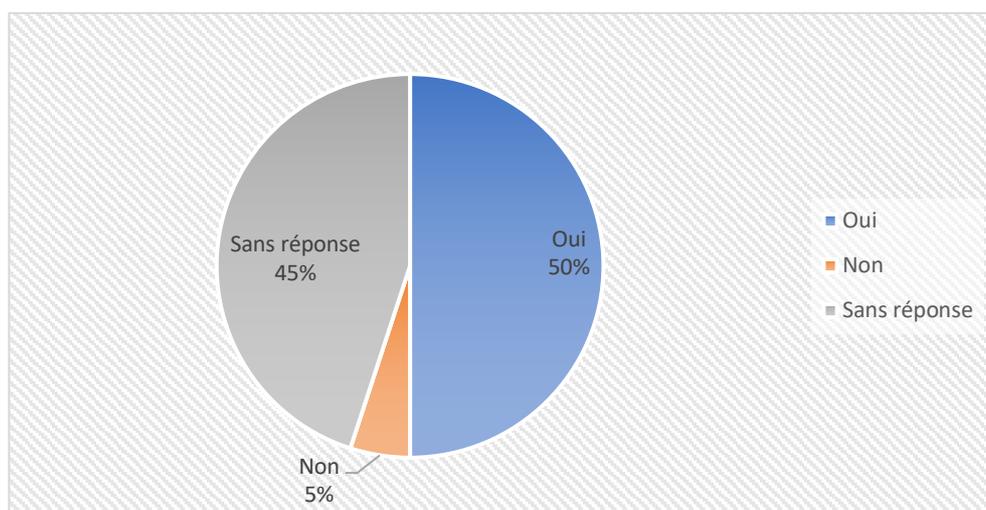
Si les conditions sanitaires ont contrarié le bon déroulement des projets, les actions ont néanmoins pu débuter et mobiliser les publics enfants, jeunes et leurs parents. Certains projets intégrant des dispositifs déjà existant (tels que les REAAP par exemple) ont pu faciliter la participation des publics, puisque déjà mis en œuvre ils les mobilisaient avant la mise en place de la Cité éducative.

Le premier constat à la lecture des résultats des questionnaires d'évaluation concerne les tranches d'âge effectivement touchés par les actions. Parmi les projets évalués, les actions visant les jeunes enfants, âgés de 0 à 6 ans d'une part (3 actions) et les jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans (1 action) sont peu nombreux et ont peu mobilisé le public visé comparativement aux objectifs qu'ils s'étaient initialement fixés.

Sans grande surprise ce sont les actions touchant les 6-12 ans d'une part (10 actions) et les 12-16 ans d'autre part (7 actions) qui sont les plus nombreuses et qui ont le plus largement mobilisé leur public.

Les parents font également partie du public cible des actions de la programmation de la Cité éducative. De nombreuses actions incluent en effet leur participation (7 projets concernent les parents et 50% des porteurs de projet prennent en compte les parents dans leur projet). Ces actions sont de plus parvenues à les mobiliser relativement efficacement.

Votre action/projet inclut-il/elle les parents ?



La question de l'intensité des mobilisations dans la durée se pose. Les porteurs de projet indiquent dans la grande majorité (55%) ne pas avoir repéré si les publics s'inscrivent dans la durée dans les actions proposées. Ce qui pose la question du suivi des publics, la capacité d'individualiser des parcours dans la Cité éducative et de répondre sur le long terme à des besoins identifiés.

Outre les effectifs de participation aux actions, il est également intéressant de se pencher sur la répartition des participants aux actions en fonction de leur âge et de leur sexe. En effet, on constate une participation fortement différenciée selon les âges et selon les sexes. Cette différenciation est le reflet d'une intériorisation forte du rapport à l'extérieur, à l'espace collectif, qu'entretiennent femmes et hommes d'une part et filles et garçons d'autre part.

Ainsi, les garçons âgés de 6 à 16 ans sont largement plus nombreux à participer aux actions que les filles du même âge. Ce qui n'est pas le cas pour la tranche d'âge des 0-6 ans dont la répartition filles-garçons est parfaitement équilibrée. Il est à supposer que les garçons âgés de 6 à 16 ans investissent davantage les espaces publics et collectifs dans la mesure où ils sont plus encouragés et autorisés à le faire par leurs parents que les filles, supposées plus vulnérables. Ce déséquilibre n'est pas constaté pour les tout-petits qui sont logiquement accompagnés de leurs parents dans les actions.

Concernant les parents, le rapport est inversé. Ce sont en effet davantage les mères qui participent aux actions. Les pères comparativement aux mamans s'investissent moins dans les actions socio-éducatives proposées par les acteurs éducatifs de territoire et font moins le lien entre ces mêmes acteurs et leurs enfants. Malgré des projets dont l'objectif est de conduire à plus de participation des pères dans les actions éducatives et socio-éducatives du territoire (tel que Stages Prépa Mat' par exemple), on constate qu'il demeure encore difficile de les mobiliser.

Répartition des participants aux actions en fonction de l'âge

	Total	Féminin	Masculin
0/3 ans	10	5	5
3/6 ans	40	20	20
6/12 ans	355	150	205
12/16 ans	280	115	165
16/18 ans	10	5	5
18/25 ans	0	0	0
Parents	255	170	85
TOTAL	950	465	485
%	100%	48,95%	51,05%

S'il est encore difficile de mobiliser certaines catégories de public peu habituées à pratiquer des activités dans le cadre de collectifs (jeunes filles peu autorisées à investir les espaces mixtes et collectifs ; pères peu enclins à s'investir dans des actions éducatives collectives et à nouer des liens avec les acteurs éducatifs et socio-éducatifs), il existe une autre catégorie de publics qui demeure difficile à mobiliser dans les actions éducatives : les personnes dites « invisibles ».

C'est une préoccupation partagée par une majorité de porteurs de projet.

Avez-vous réussi à informer/toucher de nouveaux publics éloignés / invisibles ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	6	30,00%
Non	5	25,00%
Sans réponse	9	45,00%

Malgré le maillage territorial que tente d'opérer la Cité éducative pour favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes des QPV et de « raccrocher » des publics éloignés des institutions (de l'institution scolaire au premier chef), les acteurs éducatifs éprouvent encore des difficultés à repérer s'ils sont effectivement parvenus à intégrer de nouveaux publics (qu'ils ne touchaient pas jusqu'à présent dans l'offre éducative déployée en amont de la Cité éducative) dans leurs actions.

Moyens et ressources mobilisés

Différents types de ressources peuvent être évoqués :

- les ressources financières
- les ressources humaines
- les ressources matérielles
- les moyens logistiques

Les moyens et ressources mobilisés, qu'ils soient d'ordre financier, matériel ou en termes de ressources humaines, ont été peu détaillés par les répondants au questionnaire. Il apparaît toutefois à la lecture transversale des réponses que la Cité éducative a permis dans certains cas d'obtenir des moyens supplémentaires. La Cité éducative a apporté du complément de financements afin d'approfondir certaines missions (tels que les postes liaison famille-école-quartier).

Les ressources financières et matérielles disponibles n'ont pas fait l'objet de mentions spécifiques de la part des porteurs de projet. Les porteurs de projet ayant, pour la grande majorité, réaffecté des moyens disponibles par ailleurs pour les mettre à disposition du projet fléché Cité éducative.

Une difficulté concerne les moyens logistiques et en particulier les lieux disponibles ainsi que les moyens pour s'y rendre. Les lieux disponibles pour les acteurs éducatifs qui ont besoin de se déployer dans différents quartiers sont relativement rares et nécessitent d'identifier de nouveaux espaces. A cet égard la communauté des acteurs a parfois pu être mobilisée pour aider à solutionner cette difficulté avec plus ou moins de rapidité. Cette réalité de déploiement des projets, si elle n'a pas un coût financier direct constitue une difficulté importante en réalité, provoquant une surcharge de travail pesant sur les responsables de projet.

Concernant les moyens dédiés à la communication les porteurs de projet mobilisent pour beaucoup les moyens déjà existant dont ils ont à disposition (Facebook, site internet, réseaux sociaux divers). Certains ont également édité des flyers de communication distribués dans plusieurs lieux stratégiques afin de faire connaître leur action.

La mise à jour du site internet constitue une attente forte de la part des porteurs de projet pour deux raisons, d'une part pour connaître l'ensemble des projets de la programmation Cité éducative et d'autre part parce

qu'il peut être un relais d'information sur son projet auprès des autres porteurs de projet qui pourront également en faire la diffusion auprès des publics.

Les effets de l'intervention sur les publics

Du fait d'un démarrage compliqué et d'une programmation 2020 qui n'a pas pu être mise en œuvre selon le calendrier initialement fixé, peu de porteurs de projet ayant contribué à la présente évaluation ont pu se prononcer quant à d'éventuels changements constatés sur les publics participant aux actions. Si certains d'entre eux n'ont pas la possibilité de le faire parce qu'ils n'interviennent pas directement auprès des publics enfants et jeunes, ceux qui pourraient être en mesure de le faire indiquent majoritairement qu'ils n'ont « pas encore » perçus ou constatés d'éventuels changements.

Ainsi, seuls 7 porteurs de projet ont pu relever que des changements ont commencé à s'opérer dans le comportement et l'attitude générale des enfants ou jeunes participant aux actions. Il est relevé que « *les adultes qui encadrent les enfants perçoivent une meilleure écoute des autres, un respect accru et des qualités d'expression renforcées* ».

Avez-vous pu percevoir/constater des changements parmi les enfants/jeunes qui participent à l'action ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	7	35,00%
Non	4	20,00%
Sans réponse	9	45,00%

La question des effets des actions proposées sur des publics présentant notamment des difficultés et problématiques d'ordre scolaire et comportemental ne semble pas être au centre des échanges entre partenaires éducatifs du territoire. Sans doute est-il encore un peu prématuré aux yeux des porteurs de projet d'évoquer cette question, notamment du fait de l'état d'avancement global des projets et surtout du fait que la Cité éducative est encore d'application récente. En effet, il convient d'aborder la question des effets de la Cité éducative avec prudence, celle-ci ayant moins d'une année pleine d'existence au moment où les porteurs de projet ont été interrogés dans le cadre de l'évaluation de la programmation.

Quoiqu'il en soit malgré la mise en place de partenariats et de coopérations en tant que pratique nouvelle avec l'éducation nationale en particulier (cf. supra), l'instauration de temps d'échanges réguliers avec les équipes enseignantes autour des effets de la Cité éducative sur les publics enfants et jeunes ne concerne pas tous les porteurs de projets.

Les améliorations constatées concernent ...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Les résultats scolaires de l'élève	2	10,00%
L'intérêt de l'élève pour le travail en classe/sa posture d'élève	4	20,00%

le dialogue jeune/enseignants	4	20,00%
le dialogue/lien parents-enseignants	5	25,00%
le comportement général de l'élève avec les adultes du collège et avec ses camarades	5	25,00%
Autre	2	10,00%

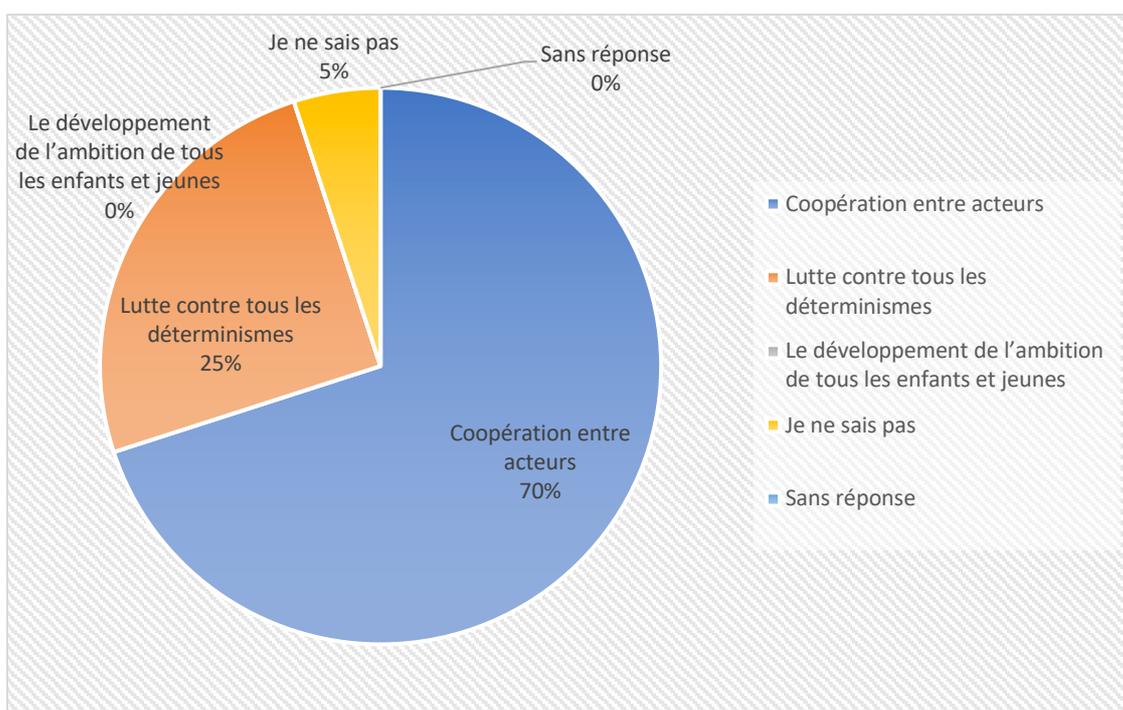
Pour ce qui relève des effets constatés, pour ceux qui ont pu en percevoir, les améliorations ne portent pas spécifiquement sur les résultats scolaires (qui constitue un des principaux enjeux sur lequel la Cité éducative doit agir) mais principalement sur l'attitude globale de l'enfant ou du jeune dans ses interactions avec les adultes ou avec ses pairs.

Il est également constaté une amélioration des interactions entre parents et équipes enseignantes. L'amélioration du dialogue entre parents et éducation nationale constitue un enjeu fort de la Cité éducative roubaisienne. L'ensemble des projets composant la programmation de la Cité éducative a pour objectif d'accompagner les parents à s'approprier le parcours de leur(s) enfant(s) et donc pour cela à entrer en relation avec les équipes enseignantes et plus largement avec l'institution scolaire.

Les coopérations

La Cité éducative dont l'objectif principal est la réussite éducative des enfants et des jeunes constitue un projet éducatif original et innovant en ce qu'elle inscrit au cœur de son action la coopération entre toutes les personnes qui interviennent auprès des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans.

Des porteurs de projet qui s'inscrivent majoritairement dans l'axe de la coopération



Une dynamique de coopération effective

Comme évoqué précédemment la Cité éducative a permis de renforcer, voire de créer, des coopérations avec les établissements scolaires. Si la question des effets des interventions sur les publics est encore relativement impressionniste, il est à noter une dynamique partenariale bien engagée au sein de la Cité éducative. De nombreux porteurs de projets participent à des instances et réseaux partenariaux de la Cité éducative. Il s'agit à la fois de réseaux de professionnels chargés de mettre en œuvre des actions et projets communs (CECQ) mais également de groupes de travail spécifiques (commissions thématiques, groupe parentalité).

A quelle instance partenariale de la Cité éducative participez-vous ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Aux Commissions école-collège-quartier	8	40,00%
Aux Commissions thématiques	7	35,00%
Au séminaire des acteurs	6	30,00%
Au comité annuel	1	5,00%
Autre	3	15,00%

Différents degrés de partenariats sont à ce jour engagés, ils vont du simple partage d'informations (degré le moins fort de partenariat) à la mise en œuvre d'actions concrètes de manière conjointe. Ainsi on peut citer parmi les temps partenariaux :

- des rencontres entre partenaires pour présenter les projets et actions, dans un souci de mobilisation et de repérage des publics
- des temps de réunion dédiés à l'élaboration de conventions de partenariat
- des temps de réunions réguliers pour échanger sur le déroulement et la dynamique du projet
- la mise en place d'actions concrètes visant à croiser des dispositifs (autour des CLAS et de Devoirs faits par exemple).

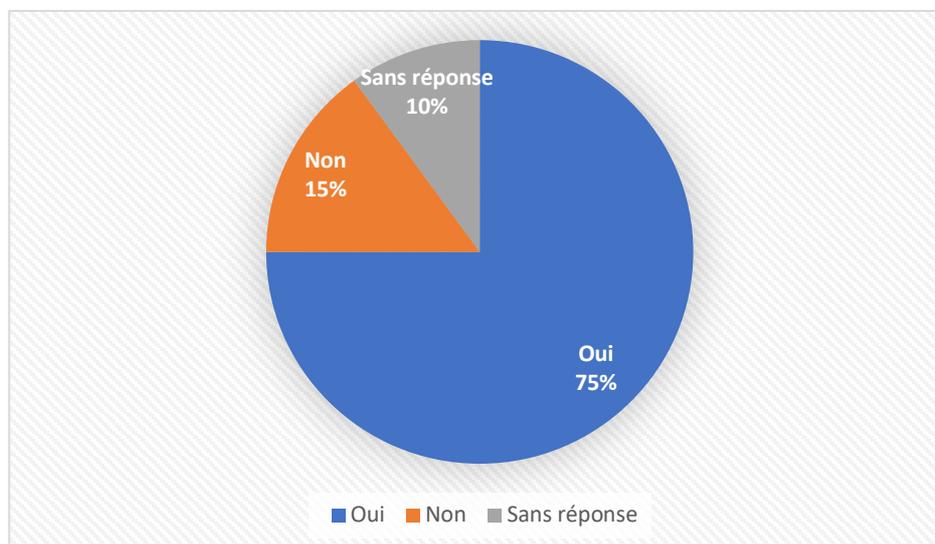
Il semble que la Cité éducative ait bien favorisé le rapprochement et le développement des liens entre acteurs éducatifs roubaisiens tant dans l'élaboration des projets (conventions de partenariats dans le cadre du projet ; temps de réunions pour élaborer les grandes lignes du projet) que dans la mobilisation des publics et la prise en charge des publics (interventions croisées des partenaires auprès des publics, mutualisation de lieux).

Les partenariats avec l'éducation nationale se sont enrichis et diversifiés associant ainsi équipes pédagogiques, centres sociaux, associations du territoire (prévention spécialisée, structures d'éducation populaire, association du secteur sanitaire et social).

En outre, des partenariats entre structures associatives et partenaires institutionnels du territoire commencent également à voir le jour (partenariats avec les services de la ville, partenariats avec les services du département comme la PMI). Ils sont à ce jour encore à consolider. En effet, si l'échange et le partage

d'informations sur les projets sont bien effectifs, il ne s'agit pas toujours de coopérations au sens d'une mise en place d'actions coordonnées.

Selon vous, la cité éducative a-t-elle eu un effet levier sur votre capacité à faire du lien avec d'autres partenaires éducatifs du territoire ?



Il existe de nombreuses pratiques coopératives au sein de la Cité éducative roubaisienne, à travers la mise en place de projets communs, la mise en place de commissions ou d'espaces d'échanges collectifs (CECQ) ou encore la mise en place de personnes dédiées au développement des coopérations (poste LFEQ). Malgré cette dynamique, deux difficultés peuvent être identifiées :

- la transversalité entre acteurs éducatifs participant à la Cité éducative
- la connaissance de la programmation Cité éducative et les liens entre acteurs associatifs.

Sur les transversalités, nous constatons la faiblesse des échanges entre partenaires sur les publics. Comme nous le notions précédemment la question des effets des actions sur les bénéficiaires de la Cité éducative est encore peu interrogée. C'est aussi le cas des parcours des enfants, jeunes et des parents dans la Cité éducative. En effet, les partenaires éducatifs n'ont majoritairement pas d'échanges sur les participations des publics accueillis dans d'autres projets ou actions de la Cité éducative. Beaucoup d'entre eux ne savent pas si les publics qu'ils accueillent participent ou non à d'autres actions de la programmation.

Ainsi, si certains projets ou actions peuvent être construits de manière commune, la question des continuités de parcours ne semble pas quant à elle être une question fréquemment abordée entre partenaires. Or, la Cité éducative, à l'image d'autres dispositifs éducatifs déjà mis en œuvre à Roubaix (on peut penser notamment au PRE) doit également conduire à une cohérence et une continuité des parcours éducatifs des enfants et des jeunes.²

² La Cité éducative n'est pas un dispositif de plus, il s'agit d'un projet éducatif à l'échelle d'un territoire, en l'occurrence à l'échelle des QPV, qui doit inscrire la continuité éducative au cœur de son action. Néanmoins, elle ne se superpose pas aux dispositifs existants et ne vient pas en remplacement de ceux-ci mais bien en complémentarité de ceux-ci.

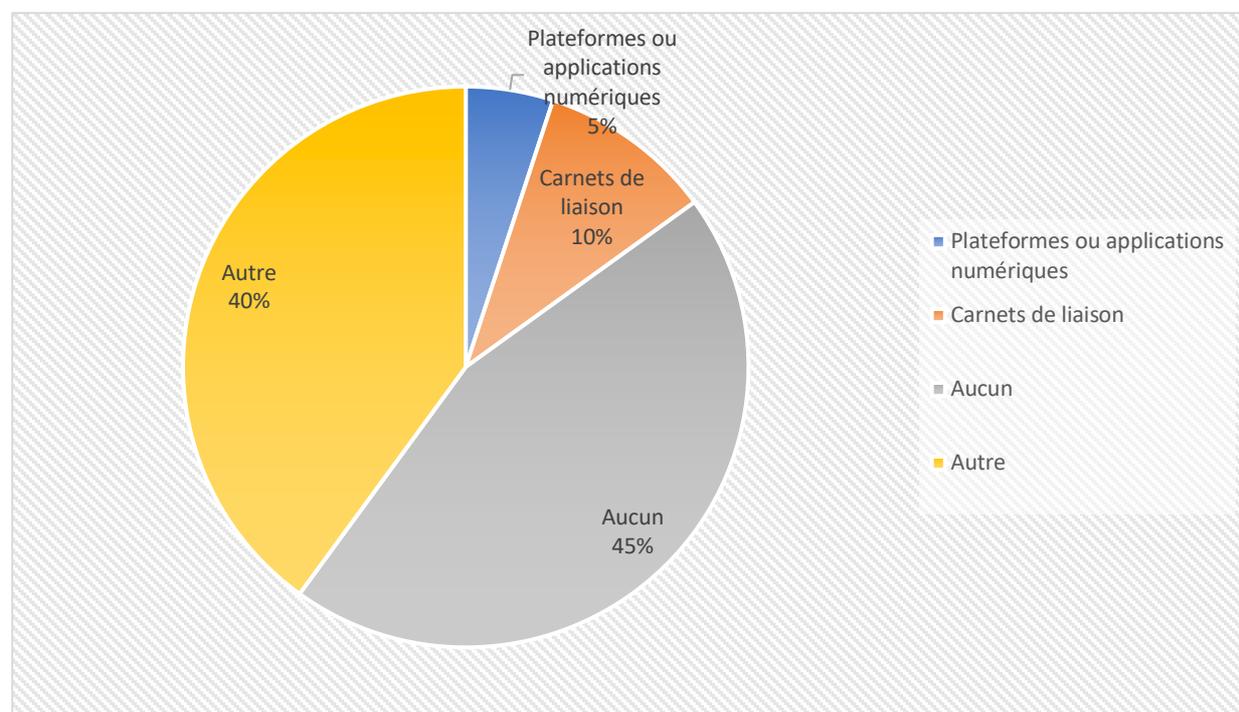
Savez-vous si les parents qui participent à votre action participent à une autre action/activité ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Adhésion associative dans une structure de l'éducation populaire (centre social)	4	20,00%
Je ne sais pas	6	30,00%
Autre	2	10,00%
Sans réponse	8	40,00%

Concernant les liens entre acteurs associatifs du territoire, il semblerait qu'ils restent encore à développer et à consolider. Les temps d'échange avec les porteurs de projet³ ont mis en évidence un manque de connaissance quant à l'offre éducative de la programmation Cité éducative. Or le développement des coopérations passe par une maîtrise de l'environnement Cité éducative et en particulier par une connaissance fine du contenu de la programmation. Les coopérations entre acteurs associatifs ne pourront se développer et permettre la complémentarité de l'action éducative locale qu'à la condition que chacun ait une représentation et une vision claires des participants à la programmation Cité éducative et des projets déployés par chacune des structures associatives associées.

Au-delà des liens acteurs éducatifs financés dans le cadre de la Cité éducative, il sera également intéressant de penser les transversalités et coopérations avec d'autres acteurs éducatifs non financés au titre de la Cité éducative mais financés dans le cadre du volet éducation du Contrat de ville par exemple. Cela suppose la mise en œuvre d'une réflexion en amont sur les limites, les frontières, de la Cité éducative.

Utilisez-vous des outils collaboratifs partagés avec vos partenaires, tels que :



³ cf Synthèse des ateliers d'évaluation du 4 février 2021.

La mise en place d'outils collaboratifs destinés à collaborer avec les partenaires éducatifs est une pratique encore faiblement investie. Pour 45% des porteurs de projet, aucun outil spécifique dédié à la communication entre porteurs de projet partenaires n'a été mis en place.

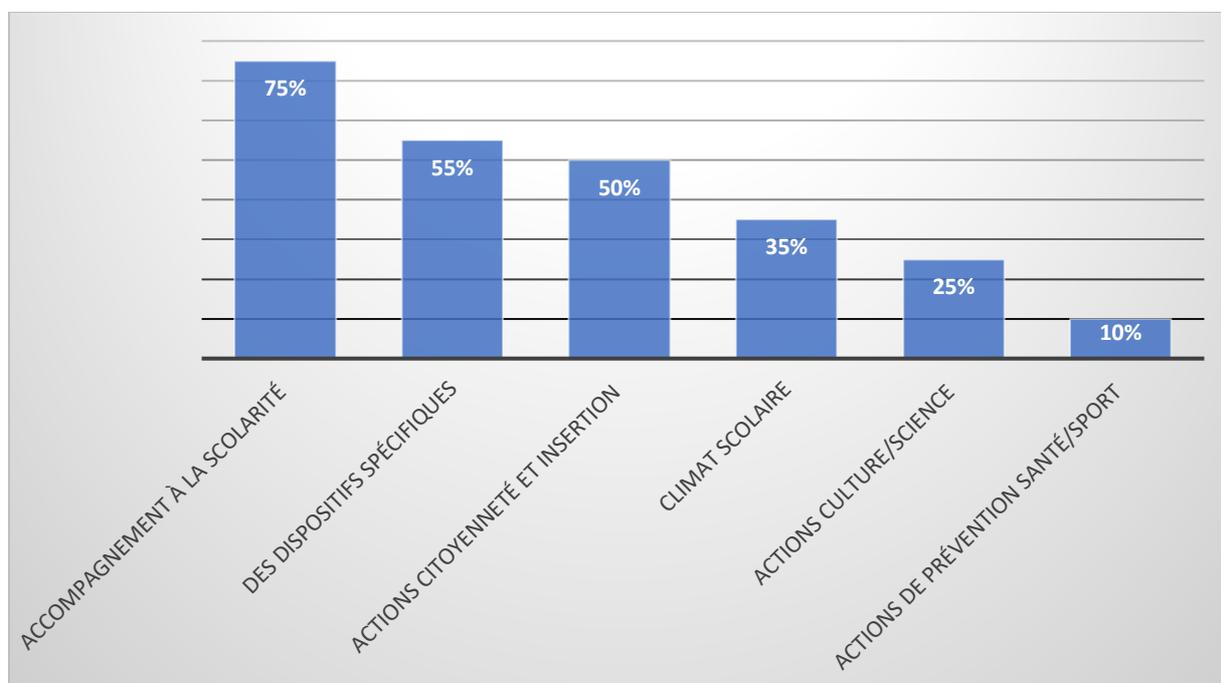
Lorsqu'ils existent ces outils de communication prennent la forme de support un peu statique (carnets de liaison, livrets d'accueil, cahiers de bord) qui permettent de faire du lien sur une action, sur une personne suivie en particulier, mais qui ne permettent pas de partager plus globalement sur les actions ou qui ne servent pas de support à proprement parler à la co-construction de l'action (ce à quoi correspond les 40% « autre »). L'usage des plateformes numériques qui permettent plus facilement la co-construction ou le partage instantané est d'ailleurs très peu répandu (5% des répondants).

Des pratiques coopératives qui s'inscrivent essentiellement autour de l'école

On le constate à nouveau, les coopérations établies portent majoritairement autour de l'école. Des instances telles que les CECQ et les actions dont elles sont à l'initiative (croisement du CLAS et de Devoirs faits) en sont une des illustrations. La majorité des projets associe les établissements scolaires – écoles du 1^{er} degré et collèges (ex : GAPAS, Stages Prépa Mat', Démarche de croisement des savoirs et des pratiques, Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation, DAFOP...).

Le principe de la Cité éducative selon lequel l'école doit être au cœur du projet (pas tant en ce qui concerne l'amélioration des résultats scolaires qu'en ce qui concerne une amélioration des rapports à l'institution scolaire dans le dialogue établissements scolaires-acteurs éducatifs du territoire d'une part, et dans le dialogue établissements scolaires-parents d'autre part) est en ce sens bien respecté. Toutefois, certains champs font l'objet d'une coopération moins établie. C'est le cas notamment de ce qui relève de l'ouverture culturelle des enfants/des jeunes et des actions de prévention santé et sport.

Quelle(s) est/sont les thématiques sur lesquelles portent les coopérations établies ?



Un besoin de renforcer les partages entre acteurs éducatifs de la Cité éducative

La Cité éducative s'impose comme un espace de coopérations entre acteurs éducatifs de territoire. Les porteurs de projet semblent bien l'avoir intégrée comme telle. Or, si des coopérations et des partenariats se sont renforcés ou ont émergé grâce à la Cité éducative, il existe néanmoins des attentes spécifiques en la matière. Des besoins de partage ont largement été évoqués à travers d'une part le questionnaire et d'autre part à travers les ateliers d'évaluation menés le 4 février. Ainsi, les porteurs de projet attendent de la Cité éducative qu'elles fassent du lien entre partenaires par une circulation de l'information relative à l'actualité des porteurs de projet et à l'actualité plus globale de la Cité éducative.

Les porteurs de projet font également part de leurs attentes en matière d'approfondissement de leurs connaissances relatives à l'offre éducative locale déployée (dans la Cité éducative mais pas seulement) et de la connaissance des acteurs éducatifs locaux. A cet égard, une attente forte a pu être exprimée sur la mise en œuvre du site internet de la Cité éducative, perçue à la fois comme la vitrine de la Cité éducative roubaisienne mais également comme l'outil censée de faciliter la circulation de l'information sur l'ensemble des projets et la vie de la Cité éducative.

Éprouvez-vous des besoins d'information complémentaire, en termes d/de :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Actualité de la Cité éducative et du réseau d'acteurs de la Cité éducative	9	45,00%
Repérage de l'offre éducative de territoire	6	30,00%
Connaissance du tissu partenarial	6	30,00%
Ressources documentaires	5	25,00%
Autre	1	5,00%

➤ LES COOPERATIONS AVEC LES PARENTS/JEUNES DE LA CITE EDUCATIVE

La question de la coopération avec les bénéficiaires de la Cité éducative est relativement complexe. En effet, certains porteurs de projet ont fait part de leur difficulté à appréhender les modalités de coopération avec les jeunes et les parents participant aux projets déployés. Ils sont encore la plupart du temps perçus comme des bénéficiaires de la Cité éducative et non comme des partenaires du projet (de sa conception/élaboration à son déploiement en direction des habitants des quartiers prioritaires).

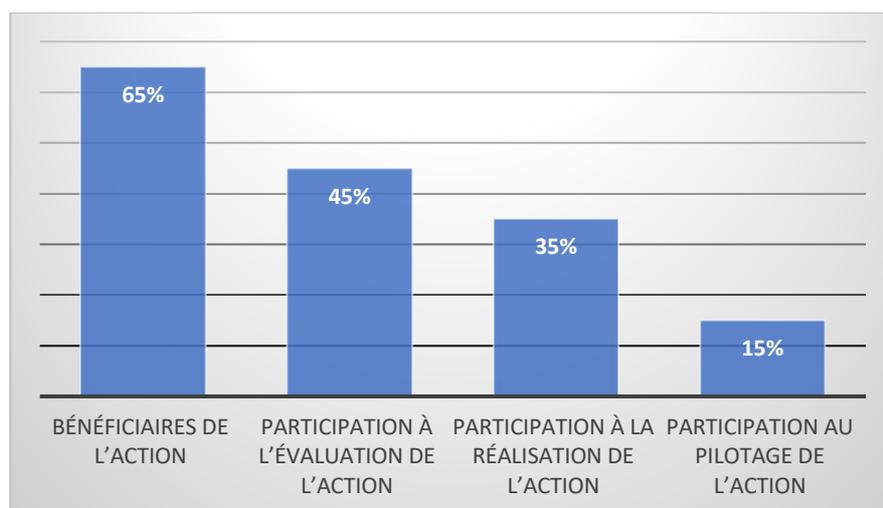
C'est d'ailleurs ce qu'indique le graphique ci-dessous : 65% des porteurs de projet indiquent que les jeunes et les parents sont uniquement des bénéficiaires de l'action. Ils sont comparativement seulement 15% à dire qu'ils sont associés dans le pilotage du projet.

La Cité éducative, et plus largement toute la politique de la ville, a pour finalité la mise en mouvement des personnes résidant en quartier prioritaire. Il s'agit bien d'inscrire les habitants des QPV dans une dynamique

positive en leur permettant d'accroître leur pouvoir d'agir⁴. C'est cette même dynamique qui doit favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes qui résident en quartier prioritaire.

S'il y a bien une inscription des publics bénéficiaires dans l'évaluation des actions, il serait utile d'aller voir projet par projet ce que recouvre cette participation. Là encore il s'agirait de cerner précisément si les parents et les jeunes contribuent simplement à donner leur avis sur l'action (recueil de l'opinion et consultation des publics) ou s'ils sont effectivement associés à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation en participant au comité de pilotage évaluation ou aux travaux d'un groupe évaluation chargé de formuler le jugement évaluatif.

Quelles sont les différentes modalités de participation des jeunes et des parents à l'action ? (Bénéficiaires, co-construction...)



Le recours au droit commun

➤ LE DROIT COMMUN UNE NOTION AUX CONTOURS FLOUS

La notion de « droit commun » a laissé perplexe un certain nombre de répondants au questionnaire d'évaluation. Aussi, les réponses au questionnaire sur cet item sont sans doute à considérer avec précaution.

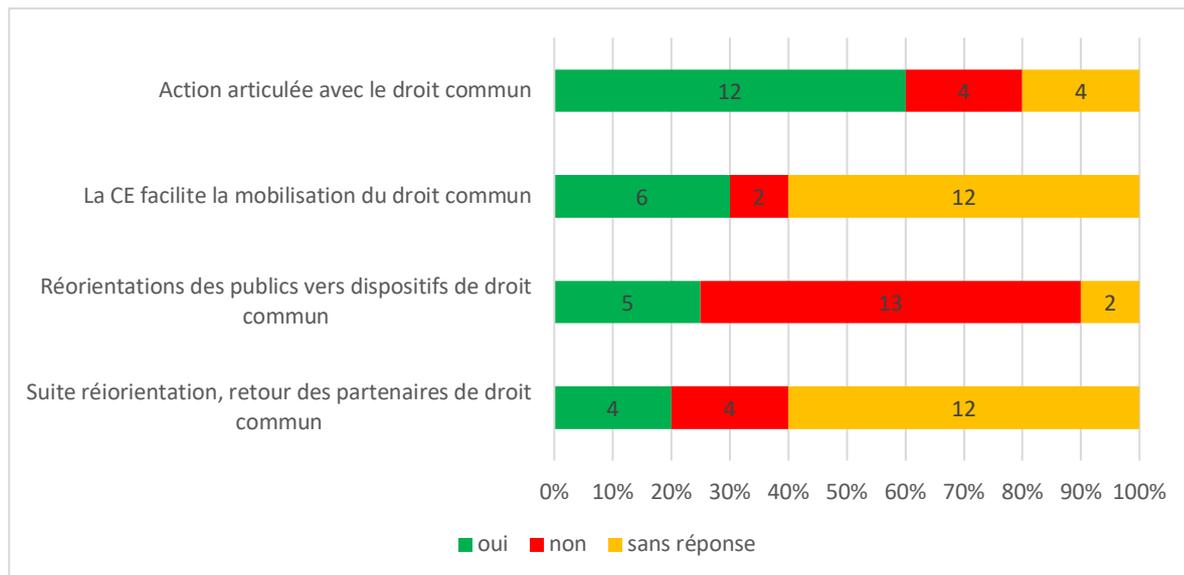
Cette notion qui se comprend au regard de ce qui caractérise la politique de la ville a fait l'objet de nombreuses interrogations de la part des porteurs de projet. « Qu'est-ce que recouvre le droit commun ? Quels sont les acteurs de droit commun ?⁵ » sont les deux principales questions qui ont été posées.

Le principal enseignement de cet item concerne la nécessité de mettre en place un temps de mise à niveau partagé sur les principales notions de la politique de la ville. Certains porteurs de projet familiers de la politique de la ville (déjà financés au titre du Contrat de ville, financés dans le cadre du PRE) ont plus ou moins assimilé ce que recouvre théoriquement cette notion ainsi que ses conséquences pratiques. D'autres en revanche plus éloignés de la politique de la ville ont soit pas saisi la notion, soit induit une interprétation

⁴ cf. La politique de la ville repose sur la notion d'*empowerment*. Pour le dire vite il s'agit de redonner aux habitants des quartiers populaires une capacité à agir et par là-même de favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes qui y vivent.

⁵ Cf. Synthèse des ateliers d'évaluation du 4 février 2021

à partir de la définition qu'ils en donnent dans leur champ professionnel spécifique. Dans une perspective d'évaluation, il est nécessaire de partager un lexique commun.



La contribution de la programmation à l'évaluation globale de la Cité éducative

Pour rappel, quelques questions évaluatives

Les éléments ci-après s'appuient en particulier sur les résultats de l'enquête par questionnaire.

Questions évaluatives centrales : La programmation dans sa globalité a-t-elle permis de mieux répondre aux trois grands objectifs visés : le renforcement des coopérations, la lutte contre les déterminismes et le développement de l'ambition ? L'offre éducative s'est-elle enrichie ? La qualité des actions proposées aux publics est-elle appréciable... ?

L'effectivité

Questions évaluatives	Appréciation
Les actions de la programmation ont-elles été réalisées ?	<p>Le programme d'action de la Cité éducative roubaisienne est riche d'actions et de projets divers (une cinquantaine de projets). La programmation tient compte conformément aux attendus de la Cité éducative de l'ensemble des tranches d'âge, avec cependant des projets plus nombreux en direction de la tranche d'âge des 6-16 ans (écoliers et collégiens) et des parents. Les 16-25 ans ainsi que les 0-6 ans sont comparativement aux précédents moins visés par les actions de la programmation.</p> <p>Toutes les actions de la programmation n'ont pas pu être lancées et réalisées pour l'année 2020. Sur les 51 actions de la programmation, 29 actions ont été engagées en 2020 et 22 ont été reportées. Le contexte de crise sanitaire explique en grande partie le report de certaines actions, entraînant des difficultés de mobilisation en interne des porteurs de projet, des difficultés de mobilisation des partenaires, une impossibilité de regrouper les publics visés, des locaux et lieux de réunion et de regroupement inaccessibles...</p>
Quel est l'état de la réalisation des actions ?	<p>Pour les actions qui ont pu être démarrées en 2020, le niveau d'avancement est relativement hétérogène. Il est en grande partie lié aux caractéristiques du projet. Ainsi parmi les projets (2) qui ont pu être entièrement réalisés figurent principalement des projets :</p> <ul style="list-style-type: none">- relativement limités dans le temps,- déployés sur les espaces publics extérieurs,- associant principalement des écoles, centres de loisirs ou centres sociaux, moins impactés par les fermetures. <p>Le contexte sanitaire a occasionné des retards dans le déploiement des projets. Les règles relatives aux différents protocoles sanitaires qui se sont succédés ont conduit à différer leur mise en place et à en complexifier l'organisation. Malgré ces difficultés exogènes, les porteurs sont pour un</p>

	<p>certain nombre d'entre eux parvenus à proposer des actions en direction des publics visés.</p> <p>A noter, une difficulté de déploiement particulièrement saillante pour l'action « Stages Prépa Mat » portées par les centres sociaux et la Marelle pour familles et éduc'acteurs avec le respect du principe de non-brassage des publics. D'autres difficultés liées notamment aux problématiques logistiques et en particulier aux lieux disponibles et accessibles ont pu constituer des écueils retardant la mise en place effective des projets (« Formation des parents : Maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation » ; « Les familles comme fabricants de culture » La pluie d'oiseaux).</p> <p>C'est surtout sous l'angle des coopérations entre acteurs éducatifs que les projets ont le plus souvent bien avancé. Si la mobilisation des publics a été rendue difficile, ou exacerbée, par le contexte sanitaire, les temps de rencontre entre partenaires éducatifs ont pu être maintenus grâce parfois à des adaptations circonstanciées (« Démarche de croisement des savoirs et des pratiques »).</p>
<p>Quelles modalités ont été mises en place pour le suivi de la réalisation des actions ?</p>	<p>Deux temps forts permettent de suivre l'état d'avancement de la programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la revue de projet - l'évaluation. <p>Dans le cadre de ces deux exercices annuels, les porteurs de projet sont invités à répondre à des formulaires permettant de synthétiser les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Ainsi, il leur est régulièrement demandé (3 fois par an) de produire une auto-évaluation de leur projet. Cette auto-évaluation permet d'indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes étapes des projets - les partenaires mobilisés - les publics mobilisés - les modalités de mobilisation et de communication - les moyens mobilisés - ... <p>En dehors de l'analyse globale de la programmation, les porteurs de projet réalisent régulièrement des bilans et compte-rendu de leurs projets sur lesquels ils s'appuient.</p> <p>Dans un souci de collecte des données, et d'une homogénéisation des indicateurs collectés, il serait pertinent de proposer aux porteurs de projet des tableaux de suivi et de reporting qui leur permettrait une complétude plus rapide des formulaires qui leur sont soumis.</p>

Questions évaluatives	Appréciation
<p>Au regard des orientations et objectifs stratégiques de la Cité éducative, la programmation a-t-elle été l'occasion/permis de créer et/ou d'approfondir, de renforcer, les coopérations entre acteurs éducatifs du territoire ?</p>	<p>Dans le respect des principes nationaux de la Cité éducative, les grands axes de la Cité éducative roubaisienne qui ont été définis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coopérations entre acteurs - la lutte contre les déterminismes - le développement de l'ambition de tous les enfants et jeunes <p>Ainsi, les coopérations entre acteurs éducatifs du territoire constituent une priorité d'action de la Cité éducative roubaisienne.</p> <p>Ces coopérations prennent deux directions majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des coopérations entre associations, structures de l'éducation populaire et éducation nationale (écoles, collèges), qui sont les plus nombreuses ; - le renforcement des coopérations entre associations, structures de l'éducation populaire et les acteurs institutionnels autres que l'éducation nationale (département, région, services ville). <p>En ce qui concerne les coopérations entre l'éducation nationale et les acteurs socio-éducatifs du territoire, certaines coopérations préexistaient à la Cité éducative. Ainsi, la Cité éducative a permis des coopérations approfondies là où elles existaient déjà soit de manière ancrées (Poste Liaison familles-école-quartier, Commission école collège quartier, Démarche de croisement des savoirs et des pratiques), soit de manière ponctuelle (actions liées à la prévention spécialisée ou action du GAPAS par exemple dans le cas du projet « Équipes mobiles médico-sociales »).</p> <p>Au-delà du renforcement des coopérations, la Cité éducative a permis de faire du lien là où certaines coopérations avec l'éducation nationale existaient peu ou pas du tout.</p> <p>C'est le cas de certaines actions associant fortement les établissements scolaires dans le cadre de leur déploiement (exemple : « Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation » porté par l'ADEP).</p> <p>A travers la programmation de la Cité éducative, des coopérations ont pu être approfondies au-delà du partenariat occasionnel, notamment sous l'impulsion de nouvelles actions telles que « Stage prépa' mat » ou « Équipes mobiles médico-sociales ». Le renforcement de ces coopérations est effectif entre structures associatives de territoire d'une part et entre associations et services institutionnels d'autre part (PMI, service réussite éducative de la ville de Roubaix, associations opératrices/gestionnaires d'une politique sociale).</p> <p>De nombreuses coopérations ont pu voir le jour, ou ont été approfondies à travers la programmation de la Cité éducative, en ce sens on peut</p>

	<p>affirmer l'efficacité de la Cité éducative en particulier dans les liens établis sur le territoire avec les établissements scolaires.</p> <p>Toutefois, certains manques peuvent être relevés. Ils concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coopérations avec/entre des structures visant les plus âgés, c'est-à-dire les 16-25 ans ; - les transversalités entre associations et structures d'éducation populaire qui composent la programmation de la Cité éducative. On constate en effet peu de croisements ou de liens entre porteurs de projet de la programmation. A cet égard, les porteurs de projet ont fait part de leurs attentes de plus de liens transversaux entre porteurs de projet de la Cité éducative afin de pouvoir faire évoluer les projets et ainsi de créer de nouvelles coopérations.
<p>Les objectifs relatifs à l'accompagnement à la réussite scolaire et éducative des enfants/des jeunes ont-ils été atteints à travers les différentes actions de la programmation ?</p>	<p>Réussite scolaire et réussite éducative sont prises en compte de manière transversale dans toute la programmation de la Cité éducative. Elles sont envisagées sous un double prisme, celui de l'enfant/du jeune et celui des parents. Ainsi la programmation propose à la fois des actions dédiées à la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes directement : dans le cadre des CECQ avec l'expérimentation de l'articulation du CLAS et de Devoirs faits, à travers l'action SAS, le projet d'Équipes mobiles médico-sociales...</p> <p>Et elle propose également des actions destinées à favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants/des jeunes à travers des actions touchant les parents : Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation, Démarche de croisement des savoirs et des pratiques.</p>
<p>La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès à la culture ?</p>	<p>La programmation propose effectivement des projets destinés à l'ouverture socio-culturelle des enfants, des jeunes mais aussi des parents. Différentes actions et projets ont été proposés et portés tant par des acteurs associatifs (La pluie d'oiseaux, Détournement) que par les services de la ville (Médiathèque de Roubaix).</p> <p>Ces projets ont ciblé à la fois les enfants âgés de 6 à 11 ans et les parents. Des actions culturelles en direction des plus âgés (12-25 ans) ou des plus petits (0-6 ans) n'ont pas été déployées à ce stade de la Cité éducative.</p> <p>Il sera intéressant de mesurer à l'issue de l'année 2021 l'évolution des pratiques culturelles des enfants et de leurs familles : des indicateurs spécifiques pourront être mobilisés en 2021 tels que l'évolution des inscriptions à la médiathèque, la participation et l'inscription à des activités culturelles.</p>
<p>La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès au sport ?</p>	<p>La programmation de la Cité éducative comporte une action dédiée à la pratique et à la découverte sportives (« Le Sport comme levier d'ouverture au cycle 3 »). Cette action est portée par 4 structures associatives proposant des projets sportifs diversifiés et éclectiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Football (Roubaix Sport culture) - Escalade (Bout'd'brousse)

	<ul style="list-style-type: none"> - Karaté (Shotokan Karaté Roubaix) - Pêche (Syndicat des pêcheurs de Roubaix, de Tourcoing et leurs cantons) <p>L'intérêt de cette action est pluriel. Tout en visant le développement des aptitudes physiques des élèves, elle s'attache à favoriser le bien-être et la santé des enfants. La socialisation des enfants par la pratique sportive est également un objectif visé par l'ensemble des projets déclinés dans le cadre de cette action spécifique. En revanche, cette action ne concerne qu'une tranche restreinte des enfants de la Cité éducative, les enfants scolarisés en cycle 3 et donc âgés de 9 à 11 ans (CM1-CM2). Du point de vue de la socialisation des enfants et dans une perspective de prévention en matière de santé (notamment en termes d'instauration d'une routine dans la pratique sportive), des actions plus précoces pourraient être envisagées. La coordination dans le projet avec quelques établissements scolaires constitue un moyen efficace de toucher autant les garçons que les filles et de favoriser la pratique sportive chez ces-dernières.</p> <p>Afin de mesurer les effets et l'impact d'une telle action, il sera utile de mobiliser l'ensemble des partenaires sportifs de la ville. Il s'agira de mesurer la poursuite sportive des enfants concernés par cette action. Qu'en sera-t-il en effet de l'inscription dans le temps des enfants dans la pratique sportive ? Quel impact de l'action sur l'inscription des filles en clubs sportifs ? ...</p> <p>Les protocoles sanitaires n'ayant pas permis la reprise des activités sportives collectives en intérieur, les actions sport n'ont pu débuter pour des raisons d'inaccessibilité des équipements sportifs.</p>
<p>La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès à la formation et à l'emploi ?</p>	<p>Les actions de la programmation relatives à la formation et à l'emploi sont, comparativement aux autres types d'actions, peu nombreuses au sein de la Cité éducative. A la lecture de la programmation et à l'aune de la mise en œuvre des projets, il semble encore relativement difficile de cerner ce qu'elles recouvrent exactement. Les principales actions en ce sens (Cité entreprenante, Proch'Orientation) ayant été reportées, elles sont encore en phase d'élaboration.</p> <p>D'autres actions pourront potentiellement être mises en œuvre à l'issue notamment de la réalisation du diagnostic « Tutorat/Parrainage » qui a permis d'identifier des pistes d'action en matière d'accompagnement individualisé des jeunes scolarisés et des jeunes adultes.</p> <p>Si on ne peut mesurer aujourd'hui les effets de la programmation en matière d'ouverture de l'horizon socio-culturel des jeunes en termes d'accès à la formation et à l'emploi, c'est une question qui fait l'objet d'une réflexion en cours de la part des pilotes opérationnels de la Cité éducative.</p>
<p>Les actions ont-elles atteint les objectifs fixés au plan du soutien des familles éloignées de l'école ?</p>	<p>A ce stade de l'avancement des actions de la programmation, les parents éloignés de l'école ont encore été faiblement mobilisés. Le déploiement en cours de certains projets (Démarche de croisement des savoirs et des pratiques, Formation des parents aux savoirs de base) à travers notamment les temps de repérage des familles en lien avec les écoles</p>

	<p>permettront à terme de mobiliser des familles qui se tiennent pour diverses raisons à distance de l'institution scolaire.</p> <p>En outre, le comité des habitants-es qui n'a pas encore pu être réuni se fixe comme objectif la participation de parents/jeunes qui sont éloignés de l'école.</p>
--	---

Cohérence/pertinence :

Questions évaluatives	Appréciation
<p>Les moyens humains et matériels affectés à la mise en œuvre des actions de la programmation sont-ils adaptés aux enjeux éducatifs du territoire ?</p>	<p>Les projets de la Cité éducative reposent tous sur des personnels dont les compétences et niveaux de qualification sont en adéquation avec les projets proposés.</p> <p>La Cité éducative a permis en apportant des moyens supplémentaires de développer certaines missions déjà existantes (PLFEQ). D'autres actions au regard notamment des besoins peuvent apparaître comme fonctionnant « à flux tendus » comme l'action Équipes mobiles socio-éducatives.</p> <p>Concernant les moyens une des principales difficultés réside dans la recherche de lieux dédiés au déploiement des actions. Ainsi les porteurs de projet ont fait état de difficultés d'ordre logistique : lieux, transports, temps de coordination entre partenaires.</p>
<p>Les actions de la programmation sont-elles complémentaires, et non redondantes avec les autres dispositifs de droit commun et dispositifs additionnels ?</p>	<p>On peut noter la recherche constante d'une non-redondance entre actions Cité éducative et dispositifs de droit commun.</p> <p>Toutefois, cette non-redondance ne signifie pas pour autant qu'il existe une parfaite complémentarité entre actions Cité éducative et actions de droit commun. En effet, concernant la complémentarité des actions il convient de distinguer selon les projets. Certains projets s'inscrivent en effet dans une forme d'articulation et de coordination avec le droit commun (Équipes mobiles médico-sociales et éducatives, CECQ, PLFEQ). La majorité des projets n'a pas encore permis de davantage mobiliser les dispositifs, actions ou crédits de droit commun.</p> <p>La notion de droit commun est une notion peu maîtrisée par les porteurs de projet. Il serait utile (et nécessaire) dans une logique de complémentarité et de mobilisation du droit commun de favoriser la mise à jour des connaissances des porteurs de projet sur ce sujet.</p>
<p>Les modes d'intervention permettent-ils une prise en compte des enfants, jeunes, et parents les plus éloignés des institutions ?</p>	<p>Du fait des contraintes sanitaires, les publics ont été difficilement mobilisés que ce soit directement ou indirectement via les partenaires. Les modes d'intervention favorisent l'ouverture à tous les parents, enfants et jeunes de la Cité éducative mais au regard du contexte ce sont surtout les publics déjà mobilisés auparavant qui ont participé aux actions proposées et non ceux que l'on pourrait qualifier de « publics éloignés ». Un travail spécifique à ce sujet doit encore être réalisé par les porteurs de projet.</p>

	La question de la mobilisation des publics éloignés des institutions (et de l'institution scolaire en priorité) constitue une difficulté saillante pour les porteurs de projet. Un temps de réflexion sur cette question pourrait être envisagé afin d'outiller les équipes sur des modalités spécifiques de mobilisation.
--	--

Conformité

Questions évaluatives	Appréciation
La programmation a-t-elle touché le public visé des 0-25 ans ?	<p>Les actions de la programmation concernent en effet l'ensemble des publics visés par le projet de Cité éducative, à savoir les 0-25 ans. Toutefois, pour ce qui est du déploiement des projets de la Cité éducative, il est à noter que les projets concernant les plus petits (0-3 ans) et les plus grands (16-25 ans) n'ont pas touché les publics cibles soit du fait des difficultés sanitaires, soit parce qu'ils sont encore en cours de finalisation avec les partenaires.</p> <p>Par ailleurs, la catégorie des 0-6 ans est comparativement aux autres tranches d'âge moins visée par les actions de la programmation.</p>
Les actions spécifiques ont-elles concerné les tranches d'âge/niveaux ciblés ?	Les actions qui ont été déployées ont effectivement touché les tranches d'âge concernées.
Les parents ont-ils participé à la réalisation des actions ? y ont-ils été associés ?	<p>Contrairement aux attendus réglementaires de la Cité éducative, les parents et les jeunes n'ont pas été spécifiquement associés à la mise en œuvre des actions de la programmation et n'ont pas participé à leur réalisation. Aucun projet n'a pour le moment établi de dynamique associant pleinement parents et jeunes ou habitants des QPV à la mise en œuvre des projets. Jeunes et parents ne sont ni co-auteurs, ni co-acteurs des projets. Ils en sont uniquement des bénéficiaires.</p> <p>Certains projets (nous pouvons citer à titre d'exemples le projet de « Croisement des savoirs et des pratiques », certaines actions du projet « Stage prépa'Mat ») prévoient une participation des parents à la mise en œuvre des actions. Néanmoins, les contraintes sanitaires n'ont pas permis de les y associer pleinement.</p>
Les actions ont-elles touché autant les filles que les garçons ?	<p>La proportion de filles et de garçons, de femmes et d'hommes touchés par les actions de la programmation est différenciée selon les âges concernés. Les filles sont quantitativement moins présentes dans les actions dédiées aux 6-16 ans et les hommes participent très faiblement aux actions destinées aux parents.</p> <p>Un double enjeu existe donc pour les années à venir : parvenir à mobiliser les filles et impliquer davantage les pères dans les actions de parentalité.</p>

Un soutien auprès des porteurs de projets pour l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer l'impact de la Cité éducative pour favoriser l'égalité femmes-hommes serait un plus.

Impact

Questions évaluatives	Appréciation
Les actions ont-elles touché une part importante du public (0-25 ans) et parents de la Cité éducative (sur l'ensemble de la programmation et par action) ?	<p>Les actions de la programmation concernent pour une grande majorité d'entre elles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enfants âgés de 6 à 11 ans (élèves scolarisés en école élémentaire) - les jeunes âgés de 12 à 16 ans (élèves scolarisés au collège) - les parents dont les enfants sont âgés de 0 à 16 ans. <p>Nous rappellerons ici que l'évaluation 2020 repose sur les projets ayant pu effectivement démarrer dans le courant du deuxième trimestre 2020. La présente évaluation ne tient donc pas compte des actions ayant démarré à partir de janvier 2021.</p> <p>Concernant les effectifs de participants aux différents projets s'impose le constat selon lequel les publics mobilisés n'ont pas été quantitativement à la hauteur des attentes initialement formulées dans l'écriture des projets. Du fait notamment de l'instauration de jauges et du principe de non-brassage des publics enfants/jeunes (dû au contexte de crise sanitaire déjà évoqué précédemment), les ambitions en termes de participation ont dû être revues à la baisse dans la très grande majorité des projets. Ainsi du point de vue de l'impact quantitatif, la part de roubaisiens touchés par les actions de la programmation demeure à ce jour relativement faible comparativement aux besoins identifiés sur le territoire de la Cité éducative.</p>

Effets

Questions évaluatives	Appréciation
Quels sont les effets observés sur le public de la Cité éducative...en matière de réussite éducative et scolaire ?	<p>A ce stade du déploiement effectif de l'ensemble de la programmation Cité éducative (et dans le contexte actuel de crise sanitaire), il est encore relativement précoce et prématuré de tirer des conclusions quant aux effets de la programmation sur les publics. En effet, rappelons une fois de plus la difficile mise en œuvre des projets et la difficile mobilisation des publics du fait de la crise sanitaire. De nombreux projets en lien avec les écoles ont permis de créer ou d'approfondir des coopérations entre acteurs socio-éducatifs, acteurs culturels, institutionnels... du territoire et équipes pédagogiques des établissements scolaires. Ces coopérations qui concernent principalement le déploiement des projets ont contribué</p>

	<p>à renforcer le dialogue et les liens entre l’institution scolaire et les autres acteurs éducatifs du territoire roubaisien. Toutefois, les effets de l’action de ces coopérations parfois nouvelles et plus globalement de la Cité éducative sur les résultats scolaires des élèves ou encore sur l’amélioration du climat scolaire ne semblent pas être encore au cœur des échanges entre partenaires. Il conviendra d’envisager à l’issue de la seconde année de mise en œuvre de la Cité éducative d’aller mobiliser certains types d’indicateurs spécifiques : des indicateurs spécifiques de réussite scolaire d’une part (les différentes évaluations menées à l’échelle nationale et locale, les examens nationaux, l’évolution des orientations et des entrées en formation) et des indicateurs liés à l’analyse du climat scolaire (évolution du nombre d’élève absentéistes et décrocheurs, évolution des phénomènes de violence et de harcèlement, évolution du nombre de conseils de discipline sur l’année,...). Cette collecte de données devra être menée et traitée en lien avec les établissements scolaires.</p> <p>Les effets positifs relevés de la Cité éducative concerne principalement l’attitude globale des enfants et des jeunes participant aux actions de la programmation. Il est noté le développement d’une attitude positive à l’égard des activités proposées et la facilitation d’un dialogue entre adultes et enfants/jeunes d’une part et entre pairs d’autre part. Enfin, la Cité éducative a permis de renforcer le dialogue entre parents et équipes pédagogiques des établissements scolaires.</p>
<p>Quels sont les effets observés sur le public de la Cité éducative ...en matière d’ouverture socio-culturelle des enfants/jeunes ?</p>	<p>Il est encore relativement difficile de mesurer l’effet levier de la Cité éducative en termes de développement des pratiques socio-culturelles des publics bénéficiaires de la Cité éducative. Les porteurs de projet n’en mesurent pas encore les effets à travers leurs outils de suivi et de reporting. Un croisement des données avec les acteurs de droit commun permettrait en ce sens d’avoir des éléments objectivés sur cette question.</p>
<p>La Cité éducative a-t-elle permis de faciliter et/ou d’approfondir les relations parents- écoles ? parents-institutions éducatives et socio-éducatives ?</p>	<p>25% des porteurs de projet considèrent que les relations parents-écoles se sont améliorées depuis la mise en œuvre de la Cité éducative. La programmation de la Cité éducative prend en compte la question de l’amélioration du lien parents-école. Les effets de ces actions doivent encore être consolidés, notamment du fait d’un manque d’échanges sur cette question entre équipes éducatives et porteurs de projet. Il est à noter que l’année 2020 a été davantage consacrée à la mise en place des projets et pas encore à une réflexion sur les effets de ces actions. A cet égard, un travail spécifique de construction d’indicateurs devrait être mené.</p>
<p>Les parents se sont-ils investis dans l’orientation de la programmation de la Cité éducative, en tant que partenaires ?</p>	<p>La Cité éducative pose comme principe de mise en œuvre l’instauration d’un partenariat effectif entre institutions, structures éducatives et socio-éducatives de territoire et bénéficiaires – parents et jeunes.</p> <p>Les parents (et les jeunes) ne sont pas suffisamment positionnés en tant que partenaires des actions de la programmation.</p>

	Si la participation des bénéficiaires à la mise en œuvre de la Cité éducative est inscrite au cœur du schéma de gouvernance – à travers notamment la création d'un comité des habitants-es participant aux travaux d'évaluation du projet global –, force est de constater qu'elle n'a globalement pas d'effectivité dans le cadre de la mise en œuvre des projets : ni pour ce qui relève de leur co-construction, ni pour ce qui relève de leur pilotage ou de leur évaluation.
--	---

Opinion

Questions évaluatives	Appréciation
La programmation a-t-elle répondu aux attentes exprimées par les familles, les enfants, les jeunes et les partenaires ?	<p>Au regard de la difficulté de mobilisation des publics en raison du contexte sanitaire, et du fait du report d'un certain nombre d'actions de la programmation pour l'année 2020, les publics n'ont pas été interrogés quant à leur perception des actions de la Cité éducative.</p> <p>Il conviendra dans le cadre de la démarche d'évaluation 2021 de la programmation de prendre en compte les publics et de les interroger plus systématiquement. Un travail spécifique avec les porteurs de projet pourrait être engagé sur cette question (en particulier sur les modalités de recueil de l'opinion des publics participant aux actions). Cette démarche de recueil de l'opinion en collaboration avec les porteurs de projet devra être croisée avec les travaux du comité des habitants-es, qui n'a pas pu être réuni en 2020.</p>

Enseignements et préconisations

Nous avons choisi de formuler deux niveaux d'observation. Au-delà de l'évaluation de la programmation qui nous incombait pour cette première année de mise en œuvre de la Cité éducative roubaisienne, il nous semblait également utile de formuler quelques observations et préconisations sur la démarche même d'évaluation dans le cadre du déploiement de la Cité éducative.

Quelques points forts et axes d'amélioration repérés

Enseignements	Quelques points forts	Quelques axes d'amélioration
Sur la programmation	<ul style="list-style-type: none"> Des projets qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux de la Cité éducative Des pratiques de coopérations diverses qui se sont établies ou renforcées Une capacité d'adaptation des porteurs de projet aux contraintes exogènes 	<ul style="list-style-type: none"> Un report des projets dédiés à la tranche d'âge des 16-25 ans et des 3-6 ans qui n'a pas permis pour cette année 2020 de toucher ces deux tranches d'âge. Un manque de visibilité globale des projets de la Cité éducative (axe communication/valorisation). Des difficultés en matière de coordination et de logistique pour le déploiement des projets. Un besoin de soutien méthodologique des porteurs de projet
Sur la Cité éducative	<ul style="list-style-type: none"> Un schéma de gouvernance qui inscrit les publics de la Cité éducative (parents/jeunes) en tant qu'acteurs de la démarche d'évaluation Des instances d'évaluation plurielles (CECQ, Comité des habitant.e.s, Commissions thématiques...) 	<ul style="list-style-type: none"> Une démarche d'évaluation qui nécessite d'être globale : programmation / coopération / mobilisation du droit commun La démarche d'évaluation nécessite d'être articulée et de faire l'objet d'une plus grande coordination entre les différentes instances d'évaluation de la CE (Copas AMO/CECQ/Comité des habitants et des habitantes)

Perspectives et préconisations

➤ CONCERNANT LA PROGRAMMATION DE LA CITE EDUCATIVE

PRECONISATION 1

- Renforcer les dynamiques de coopération et les transversalités entre porteurs de projet afin de favoriser l'émergence de nouvelles coopérations (en investissant davantage l'axe communication, par l'organisation de temps de rencontre réguliers...)

PRECONISATION 2

- Contribuer à la qualification des porteurs de projet en les appuyant méthodologiquement (évaluation, coordination et coopération, stratégie de mobilisation des publics, élaboration d'indicateurs commun permettant de mesurer l'égalité femmes-hommes...)

PRECONISATION 3

- Élaborer des indicateurs de suivi communs et transversaux à tous les projets (notamment en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes)

PRECONISATION 4

- Associer davantage les publics (parents et jeunes) dans la mise en œuvre des actions

PRECONISATION 5

- Encourager le développement de projets en direction des 3-6 ans et donner davantage de lisibilité (en termes d'objectifs, de contenus, de coordination, de partenaires mobilisés...) aux projets concernant les 16-25 ans

➤ CONCERNANT LE PROJET DE CITE EDUCATIVE

PRECONISATION 1

- Élaborer un plan concret de mise en œuvre opérationnelle de la démarche d'évaluation visant à associer l'ensemble des instances y participant conformément au schéma de gouvernance et à la stratégie d'évaluation définie (articulation et coordination des instances chargées de l'évaluation du programme de Cité éducative : comité des habitant.e.s ; CECQ; AMO; services ville; éducation nationale)

PRECONISATION 2

- Partager des indicateurs de diagnostic, de suivi et d'évaluation communs entre institutions pilote de la cite éducative (ville, éducations nationale, préfecture) afin de permettre et de faciliter la mesure des effets et des impacts de la cite éducative a l'issue de ses trois années de mise en œuvre.